

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	5
PREFACE	7
APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION GENERALE	11
PREMIERE PARTIE: APERÇU GENERAL DU PAYS	12
CHAPITRE 1 : INFORMATIONS GENERALES	13
1.1. Situation géographique	13
1.2. Conditions naturelles	13
1.3. Population	13
1.4. Situation administrative et politique de décentralisation	13
CHAPITRE 2 : SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	14
2.1. Aperçu de la situation économique	14
2.1.1. La demande nationale et l'épargne nationale	16
2.1.2. Les politiques économiques et les performances macroéconomiques	17
2.1.3. Soutien à la croissance et assainissement des finances publiques	20
2.1. 4. La stabilité macroéconomique	22
2-2- Aperçu de la situation sociale	23
2-2-1- Secteur de l'éducation	23
2-2-2- Secteur de la santé	32
2-2-3- Genre	33
2-2-4- Environnement, cadre de vie et accès à l'eau potable et l'assainissement	34
2-2-5- Encadré sur le cadre d'accélération de l'OMD 1	36
CHAPITRE 3 : COORDINATION DE L'AIDE	36
CHAPITRE 4 : RESULTATS DE L'ENQUETE OCDE 2010	33
DEUXIEME PARTIE: TENDANCES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT	40
CHAPITRE 1 : EVOLUTION ET REPARTITION DE L'AIDE	41
1-1- Evolution de l'APD de 2006 à 2010	41
1-2- Répartition de l'APD en dons et prêts	41
1-2-1- Les dons	42
1-2-2- Les prêts	43
1-3- Répartition de l'APD par type de Coopération	43
1-4- Part de l'appui budgétaire dans le total de l'aide	45
CHAPITRE 2 : REPARTITION DE L'AIDE PAR PILIERS ET SECTEURS DU DSRP	46
2-1- Répartition de l'APD par pilier du DSRP	46
2- 2 - Répartition de l'APD par secteurs des Piliers du DSRP	50
2-2-1- Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 1	50
2-2-2- Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 2	51
2-2-3- Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 3	53
TROISIEME PARTIE : DONNEES RELATIVES A L'APD 2010	56

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APD	Aide Publique au Développement
ARV	Anti Retro Viraux
ASS	Afrique Subsaharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAO	Cadres d'Accélération des OMD
CARMMA	Campagne d'Accélération pour la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CED	Comité Etat-Donateur
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CNPPD	Comité National de Pilotage des Politiques de Développement
CS	Comité Sectoriel
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DIPD	Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement
DIU	Dispositif Intra Utérin
DOTS	Direct Observed Treatment Short Course
DP	Déclaration de Paris
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FM	Fonds Mondial
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GTEA	Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IHP+	Partenariat International pour la Santé et les Initiatives connexes
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
MILDA	Moustiquaire Imprégnée de Longue Durée d'Action
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement

PANEAD	Plan d'Action National de l'Efficacité de l'Aide au Développement
PEF	Principes des Etats Fragiles
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PEMFAR	Expenditure Management and Financial Accountability Review
PENTA3	3ème tour du vaccin Pentavalent
PGA	Plateforme de Gestion de l'Aide
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAD	Politique Nationale de l'Aide au Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNLS/IST	Programme National de Lutte Contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles
PNLT	Programme National de Lutte Contre la Tuberculose
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PSI	Population Services International
RAPD	Rapport sur l'Aide Publique au Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Responsabilité Mutuelle
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SNPT	Société Nouvelle des Phosphates du Togo
SNU	Système des Nations Unies
SP	Sulfadoxine Pyriméthamine
SYGAD	Système de Gestion Avancée de la Dette
TB	Tuberculose
TPI	Traitement Préventif Intermittent
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAR	Vaccin anti Rougeoleux

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	:	Evolution du PIB: 2005-2010
Tableau 2	:	Taux de croissance de la demande/offre globale, par composante de la demande et par décennie (%)
Tableau 3	:	Tableau récapitulatif des principes de la Déclaration de Paris
Tableau 4	:	Tableau récapitulatif des principes des Etats fragiles
Tableau 5	:	Suivi de la Déclaration de Paris : Niveaux de référence et objectifs-cibles
Tableau 6	:	Evolution des flux d'aides par piliers du DSRP-C (2009-2011) (en millions de \$ US)
Tableau 7	:	Résumé de l'aide par donateurs en 2010
Tableau 8	:	Résumé de l'aide par Piliers du DSRP-C
Tableau 9	:	Répartition de l'aide par nature
Tableau 10	:	Résumé de l'aide par secteurs de développement et par projet en 2010

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	:	Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB) / log du PIB par habitant (US\$ constants), 2006
Graphique 2	:	Evolution de l'APD 2006-2010
Graphique 3	:	Répartition de l'APD en dons et prêts
Graphique 4	:	Principaux donateurs en termes de dons
Graphique 5	:	Principaux donateurs en termes de prêts
Graphique 6	:	Répartition de l'APD par types de Coopération
Graphique 7	:	Principaux donateurs multilatéraux
Graphique 8	:	Principaux donateurs bilatéraux
Graphique 9	:	Principales ONG donatrices
Graphique 10	:	Part de l'appui budgétaire dans le total de l'aide
Graphique 11	:	Répartition de l'APD par piliers du DSRP
Graphique 12	:	Principaux donateurs du pilier 1
Graphique 13	:	Principaux donateurs du pilier 2
Graphique 14	:	Principaux donateurs du pilier 3
Graphique 15	:	Principaux donateurs du pilier 4
Graphique 16	:	Répartition de l'APD par secteurs du pilier 1
Graphique 17	:	Principaux Donateurs du secteur Gouvernance économique
Graphique 18	:	Répartition de l'APD par secteurs du pilier 2
Graphique 19	:	Principaux Donateurs du secteur des infrastructures routières
Graphique 20	:	Répartition de l'APD par secteurs du pilier 3
Graphique 21	:	Principaux Donateurs du secteur Eau et assainissement
Graphique 22	:	Principaux Donateurs du secteur Santé

PREFACE

Le Togo est classé aujourd'hui comme un «Etat fragile» après 15 ans de crise sociopolitique et de suspension de la coopération avec ses principaux donateurs.

Le **Programme d'Actions du Gouvernement** (PAG) adopté par l'Assemblée Nationale le 4 juin 2010 exprime, entre autre, la volonté du Gouvernement de faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030. Cette vision dont le processus d'élaboration a abouti à la conception d'une note d'orientation devra se poursuivre en 2012. Cette vision est largement partagée par le peuple togolais à travers l'approbation du programme de société (2010-2015) du Président de la République.

Le Gouvernement togolais a fixé les principes directeurs dans la Politique nationale de l'aide au développement (PNAD) afin de maintenir un partenariat dynamique et ouvert qui sera le socle de la mobilisation d'une aide efficace.

C'est ici le lieu de préciser que le Togo au-delà des principes énoncés dans la PNAD, est partie prenante du Consensus de Tunis qui définit un Agenda Africain pour l'Efficacité du Développement. Ce consensus s'articule autour de six points : (i) renforcer les capacités des Etats ; (ii) développer la responsabilité démocratique ; (iii) partager les connaissances Sud-Sud ; (iv) penser et agir à l'échelon régional ; (v) accueillir de nouveaux partenaires de développement ; et (vi) évoluer vers la non dépendance à l'égard de l'aide.

Le Togo a participé également à l'élaboration de la déclaration commune des Etats africains pour le 4ème Forum de Haut niveau en Corée du Sud dénommée le consensus de Busan (Novembre 2011).

Le Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de développement « DIPD » est un cadre de dialogue et de concertation qui a été adopté par le gouvernement pour renforcer le nouveau partenariat avec les donateurs. Il s'agit d'un partenariat dynamique et ouvert à tous les acteurs. A travers ce cadre, le gouvernement mettra l'accent sur les points suivants :

- Renforcer la responsabilité mutuelle (RM) entre les donateurs et le Togo ;
- Renforcer la transparence concernant l'utilisation qui est faite des ressources affectées au développement ;
- Mettre en œuvre la Politique Nationale de l'Aide au Développement;
- Contribuer à la mise en œuvre des objectifs du PANED à travers le renforcement des mécanismes de RM au niveau national et au niveau local ;
- Accroître le volume de l'aide au développement,
- Rallier l'adhésion de l'opinion publique aux politiques nationales et à l'aide au développement ;
- Accélérer la mise en œuvre des cadres d'accélération des OMD afin que le Togo puisse les atteindre d'ici 2015;
- Renforcer les capacités de tous les acteurs (donateurs, gouvernement, société civile, parlement, secteur privé, médias, les institutions de recherche et les collectivités locales).

Depuis la reprise de la coopération, des efforts ont été consentis par le gouvernement afin d'améliorer le fonctionnement des départements ministériels en charge de l'appareil de partenariat. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le gouvernement bénéficie de l'appui des donateurs dans leur ensemble qui ont indiqué leur volonté de le soutenir dans ses efforts.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'Actions d'Accra (2008), le gouvernement en accord avec le PNUD a affirmé sa volonté de renforcer l'appropriation nationale à travers l'élaboration du Rapport sur l'aide publique au développement (RAPD). En rappel, le RAPD recense les flux d'Aides publiques au développement que le Togo a reçu au cours de l'année n-1. Ce rapport constitue un outil de transparence qui permet de rendre compte de l'utilisation des ressources. Cet outil sera valorisé par la *Plateforme de Gestion de l'Aide* (PGA). Le gouvernement entend faire du RAPD une source de statistiques fiables pour l'APD avec l'appui de tous les donateurs, les OSC et le Secteur privé du Togo.

A ce titre, je saisis cette opportunité pour adresser les remerciements du gouvernement à l'ensemble des acteurs qui contribueront à faire de ce processus une bonne pratique en matière de suivi évaluation des appuis dont bénéficie le Togo pour son développement.

Dédé Ahoéfa EKOUE

Ministre auprès du Président de la République
chargée de la Planification, du Développement
et de l'Aménagement du Territoire

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Procédure de collecte des données

Le présent Rapport sur l'aide publique au développement (RAPD) est élaboré suivant une approche participative mise en place par le ministère en charge de la planification et du développement avec l'appui technique et financier du *Programme des Nations Unies pour le Développement* (PNUD). Le processus d'élaboration de ce document a fait l'objet d'une note d'orientation, de l'élaboration des termes de référence et du recrutement du consultant. Ce dernier a participé aux différentes étapes du processus avec l'implication du gouvernement et des donateurs.

Le consultant et le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (GTEA) ont été assistés par l'expert en efficacité de l'aide mis à la disposition du département. L'ensemble du processus a été piloté par le coordonnateur national de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide avec le soutien de l'économiste national chargé du projet « développement des capacités » du PNUD sous la supervision de l'économiste principal.

Après la phase de mise en place du dispositif de conduite du processus, le questionnaire a été analysé et validé par le GTEA. Il a été ensuite envoyé à tous les acteurs du développement (donateurs, ministères sectoriels et les organisations de la société civile) pour son remplissage. La collecte des questionnaires a été assurée par le consultant et les membres du GTEA. L'analyse et le traitement des données ont été faits par le consultant et adoptés au cours d'une séance de travail par les membres du GTEA.

Faisant suite aux questions qui ont été soumises lors de l'enquête, les donateurs devraient renseigner sur l'architecture de l'aide (bilatérale, multilatérale, fonds globaux, coopération décentralisée ou ONG), les types d'aides (appui budgétaire, financement projets/programmes, assistance technique autonome ou intégrée aux projets/programmes), les coûts des types de financement, les engagements et les décaissements pour l'année 2010 et les prévisions pour 2011 et 2012.

Pour des questions d'homogénéité, le dollar US a été utilisé comme unité monétaire dans le rapport. On notera que dans ce rapport, il a été retenu : 1USD = 432,7 FCFA, 1 EUR = 134,02 JPY et 1 EUR = 1,5 USD.

Les difficultés rencontrées

Les difficultés sont en général d'ordre administratif et spécifiquement liées à la non exhaustivité des informations fournies par l'ensemble des parties prenantes au processus et la lenteur dans la transmission du questionnaire rempli. Cela a eu une incidence sur le respect du chronogramme qui a été retenu.

Afin de surmonter ces difficultés, il a été préconisé dans le cadre de la mise en œuvre de la PGA de permettre aux points focaux d'alimenter la plateforme de façon continue, ce qui aura pour avantage de ne remplir que certaines rubriques du questionnaire qui ont trait uniquement aux flux. Ceci permettra au GTEA de pouvoir élaborer et mettre à la disposition du public le RAPD au premier trimestre de chaque année.

RESUMÉ EXECUTIF

L'une des préoccupations du Gouvernement est de rendre efficaces les ressources obtenues auprès de ses donateurs pour assurer un meilleur développement. Ceci devra se faire conformément au cinquième principe de la Déclaration de Paris relatif à la responsabilité mutuelle. C'est l'objectif de l'élaboration du présent rapport qui fournit un tableau de bord décrivant la situation de l'aide publique au développement en 2010.

L'aide allouée au Togo par les donateurs au cours de l'année 2010 est estimée à 366 493 081,94 \$ US. Cette assistance connaît une augmentation nette de 135 063 082 par rapport à l'année 2009 (231,43 millions \$ US). L'augmentation sensible des flux d'aide en faveur du Togo traduit la reprise effective de la coopération avec ses donateurs. Plusieurs domaines d'intervention dont la bonne gouvernance, la macro-économie, les infrastructures, le développement rural ont été au centre de cette reprise de la coopération.

L'action gouvernementale s'appuie sur quatre (04) piliers stratégiques retenus dans le DSRP C: (i) le renforcement de la gouvernance ; (ii) la consolidation des bases d'une croissance forte et durable ; (iii) le développement du capital humain ; et (iv) la promotion du développement à la base et la réduction des déséquilibres régionaux.

Ces différents piliers prennent en compte les thématiques transversales relatives à l'environnement, au VIH/SIDA, au genre et aux droits humains.

Une analyse de la répartition de l'APD selon les piliers du DSRP en 2010 montre que le pilier 3 « le développement du capital humain » a enregistré 153 263 916,88 dollars US soit 42% de l'APD totale, suivi du pilier 2 « la consolidation des bases d'une croissance forte et durable » qui a bénéficié de 137 403 820,36 dollars US soit 38% de l'APD totale. Le pilier 1 « le renforcement de la gouvernance » et le pilier 4 « la promotion du développement à la base et la réduction des déséquilibres régionaux » ont obtenu respectivement 59 859 537,43 dollars US soit 16% et 15 965 807,27 dollars US soit 4% de l'APD totale.

Quant aux secteurs, en 2010, les quatre premiers secteurs ayant bénéficié d'une part importante de l'APD sont : infrastructures routières (106 420 273 dollars US soit 29% de l'APD totale) ; Eau et Assainissement (54 933 672 dollars US soit 15 % de l'APD totale) ; Santé (52 991 999 dollars US soit 14% de l'APD totale) ; Gouvernance économique (47 498 522 dollars US soit 13% de l'APD totale).

Par ailleurs, on observe une prédominance de l'aide multilatérale (291 394 442 dollars US soit 80% de l'APD totale) avec pour principaux donateurs la BID (91 447 927 \$ US), la BM (32 500 449 \$ US), le SNU (30 175 368 \$ US), le FMI (28 880 412 \$ US), le Fonds Mondial (28 179 554 \$ US), la BOAD (24 464 299 \$ US), l'UE (20 569 122 \$ US) suivie de l'aide bilatérale estimée à 63 402 494\$ US soit 17% de l'APD totale. Les principaux pourvoyeurs de ce type d'aide sont : la Chine (43 247 280 \$ US), la France (10 154 085 \$ US), l'Allemagne (6 743 047 \$ US), les USA (1 663 938 \$ US) et l'Arabie Saoudite (1 590 744 \$ US).

La contribution des ONG est de 11 696 146 \$ US soit 3% de l'APD totale. Les principales ONG donatrices sont : Plan-Togo (4 924 151 \$ US), PSI (2 817 860 \$ US), Bornfonden (2 358 483 \$ US), Aide et action (563 470 \$ US), Groupe Elissa (448 207 \$ US), DAHW (309 921 \$ US) et EED (174 671 \$ US).

INTRODUCTION GENERALE

Le Gouvernement togolais a adhéré à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en mai 2006. Dans la dynamique de la reprise de la coopération, le Togo a pris l'initiative de rendre disponible depuis 2009, les données statistiques fiables, exhaustives et actualisées sur les programmes et projets financés par l'aide à travers un rapport annuel sur l'Aide Publique au Développement (RAPD).

Tout comme les précédents rapports de 2006-2008 et de 2009, le RAPD 2010 fait l'analyse des données sur l'aide collectée en 2010 auprès des ministères, des organisations de la société civile, du secteur privé, des institutions de la République et des donateurs dans la perspective d'optimiser les impacts de l'aide sur le développement effectif du Togo. Il rappelle les résultats de l'enquête OCDE 2010 et retrace les actions menées dans le cadre de la planification du développement et de la coordination de l'aide.

Le RAPD 2010 s'inscrit donc dans la même vision que les précédents rapports et se veut un outil d'information et d'aide à la prise de décisions du gouvernement et de ses donateurs afin de rendre efficaces les appuis reçus pour le financement des programmes et projets de développement au Togo. Le RAPD 2010 est structuré en trois (3) parties : (i) aperçu général du pays, (ii) tendances de l'aide au développement et (iii) annexes.

PREMIERE PARTIE :

APERÇU GENERAL DU PAYS

CHAPITRE 1 : INFORMATIONS GENERALES

1.1. Situation géographique

Le Togo est situé sur le flanc horizontal de la côte ouest-africaine que baigne le Golfe de Guinée. Son territoire couvre une superficie d'environ 56.600 km² et présente la forme d'un rectangle qui s'étire sur 600 km vers le nord et l'intérieur du continent jusqu'à la frontière du Burkina Faso. Sa largeur qui varie de 50 km à 150 km est caractérisée par une étroite façade maritime. Le Togo est délimité à l'Ouest par le Ghana et à l'Est par le Bénin. De par sa longitude, tout le Togo est à cheval sur le méridien de Greenwich. Sa latitude varie de + 6° N à + 11° N.

1.2. Conditions naturelles

L'écosystème et le relief du Togo sont marqués par la chaîne montagneuse de l'Atakora qui traverse le pays dans le sens sud-ouest vers le nord-est. C'est une série de plateaux qui, par endroits, culminent à plus de 900 m d'altitude. Sur ses contreforts prennent naissance des rivières qui se déversent dans l'Oti et vers le bassin de la Volta au Ghana et à l'est vers le bassin du fleuve Mono qui fait frontière avec le Bénin.

Le Togo jouit de trois écosystèmes distincts à partir du sud vers le nord. Le premier écosystème a des précipitations moyennes de 1.000 mm d'eau par an. C'est un écosystème assez pauvre, sablonneux mais bien couvert. Puis survient le plateau central au climat de type soudanien et assez boisé ; il commence à une centaine de kilomètres de la côte et dont la pluviométrie annuelle est d'environ 1.200 à 1.300 mm d'eau. Une zone de savane s'étend plus au nord et nord-ouest ; elle reçoit cependant 1.000 mm d'eau par an.

1.3. Population

Selon les dernières données provisoires du recensement général de la population et de l'habitat de novembre 2010 publiées par la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), la population du Togo est évaluée à près de 5,7 millions d'habitants dont 48,7% d'hommes et 51,3% de femmes avec un taux de croissance démographique de 2,58 %. La population est très jeune et 43,3% des habitants ont moins de 15 ans. La densité de la population est élevée avec près de 116 habitants au kilomètre carré. La répartition de la population présente un visage fortement rural dans la mesure où seulement 37,4% de la population vit dans des centres urbains dont 13% dans Lomé commune.

1.4. Situation administrative et politique de décentralisation

Les agents de l'administration publique étaient estimés en 2005 à 21.400. A partir de 2009, l'Etat togolais a procédé à des recrutements de plus de 4.000 agents.

En vue de rendre efficaces les tâches administratives et de promouvoir l'emploi décent, la réforme de l'administration publique constitue l'un des pivots du premier axe du DSRP-C visant l'amélioration de la gouvernance. Sur la base des orientations tracées, un Cadre Stratégique de la Réforme de l'Administration Publique a été élaboré et est en cours d'exécution.

A travers le pilier consacré au renforcement de la gouvernance, le gouvernement s'active à mettre en œuvre la politique de décentralisation. Dans le but de rendre viable la dynamique de la décentralisation,

il importe de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des collectivités locales ; ce qui leur permettra de gérer de façon participative, le développement régional et local, en partenariat avec l'Etat. Pour ce faire, l'action gouvernementale consistera en : (i) l'organisation des structures socio-économiques, politiques, et culturelles de planification, d'orientation et de pilotage en vue d'une prise en charge effective de la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau local ; et (ii) le renforcement des capacités des acteurs locaux.

CHAPITRE 2 : SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

2.1. Aperçu de la situation économique

La structure de l'économie togolaise n'a été que légèrement modifiée au cours des dix dernières années. Contrairement à d'autres pays d'Afrique Subsaharienne, cette économie paraît globalement diversifiée, avec cependant une prépondérance de l'agriculture qui contribue pour environ 47% au PIB (Produit Intérieur Brut). Cette structure économique est aujourd'hui très fragile ; elle est devenue fortement dépendante de la production des cultures vivrières, elles-mêmes sujettes aux variations climatiques et des cultures de rente – coton, cacao et café – qui, bien que pourvoyeuses de devises, génèrent un revenu de plus en plus limité dans un environnement mondial volatile.

En effet, sur les trois secteurs d'activité qui sont à l'origine de la création du PIB, deux secteurs sont dominants; ce sont le secteur primaire et le secteur tertiaire qui fournissent près de 70% du PIB.

La récente crise économique et financière mondiale a eu des retombées négatives sur l'économie togolaise en 2009 et 2010 et a ralenti la reprise économique engagée par le pays. La croissance économique réelle est estimée à 3,4% en 2010 contre 3,2% en 2009. Grâce aux subventions des engrais pour les paysans, la production vivrière a particulièrement contribué à cette croissance. L'inflation s'est située à 2,1% à fin décembre 2010, alors qu'elle était de 1,9% pour l'année 2009 et de 8,7% en 2008. Cette forte inflation de 2008 était due essentiellement à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers.

L'économie togolaise est essentiellement rurale et agricole: la moitié de la production et les deux tiers des emplois sont imputables au secteur primaire. Les services dont les activités connaissent un essor considérable ces dernières années et les sous-secteurs les plus importants sont le commerce, les services publics, les transports et télécommunications, qui génèrent environ 20% des emplois et 25% du PIB. Le port autonome de Lomé est un grand atout pour le pays et joue un rôle important dans le commerce sous-régional. Le secteur bancaire, autrefois important, a connu des difficultés dans les années 80 puis de nouveau en 2008 et ne contribue que pour moins de 0,5% au PIB (surtout pour les banques de l'Etat). L'industrie fournit 15% des emplois et 20% du PIB et ses principaux sous-secteurs sont le ciment et le clinker, les phosphates et l'agroalimentaire. Le Togo a créé une zone franche industrielle et de services relativement florissante depuis 1989, qui emploie plus de 9 000 personnes dans environ 60 entreprises.

Tableau 1: Evolution du PIB: 2005-2010

PIB à prix constants (base 2000) en millions de FCFA	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire (i)	351 218,1	368 489,1	380 766,1	394 883,1	427 322,7	440 669,2
Secteur secondaire (ii)	194 730,1	207 864,1	194 534,7	207 138,6	207 953,1	219 462,5
Secteur tertiaire (iii)	238 228,0	255 275,5	266 972,3	264 398,4	262 175,8	297 525,0
Valeur Ajoutée Brute (VAB) par branches marchandes (iv)	784 176,1	831 628,7	842 273,1	866 420,1	898 269,6	957 656,7
Produits importés des services bancaires (v)	-8 397,3	-36 260,8	-38 576,6	-32 041,0	-24 692,5	-80 620,5
VAB branches non marchandes (vi)	116 410,8	119 239,2	117 343,9	114 221,9	116 463,8	124 414,7
VAB toutes branches (m & nm) ht	892 189,7	914 607,1	921 040,4	948 601,0	990 041,1	1001 415,3
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	51 564,3	60 239,0	66 635,8	65 177,4	65 721,2	76 701,7
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	33 698,9	40 738,7	49 069,0	47 401,9	43 616,8	62 070,2
PIB - Produit Intérieur Brut	977 452,9	1 015 584,8	1 036 745,2	1 061 180,4	1 099 425,8	1 140 187,2
Variation (%)	1,2	3,9	2,1	2,4	3,2	3,7

Source : Direction de l'Economie

Le secteur primaire

La production du secteur primaire est assurée par 70 à 80% de la population active. La structure de la production agricole togolaise est caractérisée par une forte atomocité (exploitations de petite taille par de petits producteurs) et une faible productivité. Néanmoins, un système de crédit a été mis en place pour soutenir financièrement les petits producteurs et des appuis ont été accordés aux filières café, cacao et coton avec des prix incitateurs aux producteurs. Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National pour l'Investissement Agricole et la Sécurité Alimentaire (PNIASA) (cadre référentiel de toute action dans le secteur agricole) en 2009 et 2010 en vue de relancer durablement la production agricole, assurer la sécurité alimentaire et améliorer les revenus du monde rural. Aussi, le Gouvernement a alloué en 2010, 10,12% du budget général à l'agriculture contre respectivement, 4,3% et 3,5% en 2008 et 2009.

En 2009, la contribution du secteur primaire (37,2% du PIB) était de 3,1% contre 1,2% en 2010. La Valeur Ajoutée (VA) des cultures de rente a connu une forte progression pour s'établir à 16,4% contre une hausse de 2,6% en 2009 tandis que celle des cultures vivrières était en progression sensible de 0,4%. Cette situation s'explique par une importante hausse de 54,1% du coton contre une baisse de 10,0% en 2009. La VA estimée du coton a régressé de 36,5% après une augmentation de 22,0% en 2007. Le poids estimé du secteur primaire (36,4% du PIB) en 2010 est en régression de 3,1% contre une progression de 8,3% en 2009.

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est dominé par les industries extractives (phosphates et clinker) et les industries agro-alimentaires. En dehors des secteurs énergétiques et des bâtiments et travaux publics, les autres branches importantes d'activités sont le textile, la production de ciment et de produits chimiques et la transformation du bois.

En 2009, le secteur secondaire était en hausse de 0,4%. Les industries extractives et les industries manufacturières ont régressé respectivement de 0,2% et 7,1% alors que les branches «Electricité, eau et gaz» et les «BTP» ont progressé respectivement de 12,3% et 12,2%. En 2010 ce secteur (19,0% du PIB) a connu une hausse de 5,5% dont 2,8% pour les industries extractives, 4,81% pour les industries manufacturières, 9,8% pour la branche «électricité, eau et gaz» et 5,9% pour les «BTP». En définitive, la contribution du secteur secondaire à la croissance en 2010 est de 1,0% contre 0,1% en 2009.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est composé de petites activités commerciales souvent informelles alors que ses composantes modernes, tel que le secteur financier, sont en crise et leurs activités réduites depuis plusieurs années. Les services de transports, de dépôt de marchandises et de télécommunications sont généralement considérés comme meilleurs atouts pour le développement du secteur formel du Togo mais ils n'ont pas connu de croissance ces dix dernières années. Les services de crédit et d'intermédiation financière sont assurés d'une part par le secteur bancaire et financier et d'autre part par des systèmes de micro – crédit. Le commerce stagne mais le secteur des transports et celui des télécommunications affichent des résultats relativement bons, puisqu'ils se développent au taux de 2% par an grâce à l'ampleur du commerce de transit et de réexportation et à l'expansion de la téléphonie mobile.

En 2009, la contribution du secteur tertiaire marchand à la croissance était de 0,2% tout comme en 2008. La valeur ajoutée (VA) des branches non marchandes (10,6% du PIB) ont progressé de 1,9% et sa contribution à la croissance en 2009 était de 0,2% contre -0,3% en 2008.

Toutefois, ce secteur a connu des avancées notables en 2010 avec une contribution à la croissance de 3,2% grâce à la bonne performance de la branche « commerce ». La valeur ajoutée du secteur est en hausse de 13,3% tiré par le commerce dont la VA est de 22,8%, des « transports » et surtout de la branche non marchande qui est passée de 0,7% contre 0,2% en 2009.

2.1. 1. La demande nationale et l'épargne nationale

En 2010, la Consommation Finale (CF) représente 97,2% du PIB contre 96,9% en 2009, dont 85,2% et 82,9% pour la CF des ménages respectivement en 2010 et 2009. La part de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) dans le PIB est passée de 16,7% en 2009 à 17,7% en 2010 grâce à la FBCF publique dont la part relative est passée de 6,2% en 2009 à 7,5% en 2010 reflétant l'importance de la progression des investissements publics. La propension moyenne à exporter et la propension moyenne à importer sont passées respectivement de 37,9% et 53,4% en 2009 à 38,9% et 54,0% en 2010.

Les finances publiques

La loi de finances 2010 a prévu un budget total de 1.268.084.123 USD contre 1.154.841.692 USD en 2009. Au titre de l'année 2010, les recettes totales y compris les dons s'élèvent à 829.905.246 USD. Les dépenses d'investissements prévues pour la même année s'élèvent à 469.540.098 USD contre 337.416.224 USD l'année précédente.

La politique budgétaire mise en place par le gouvernement togolais continue de soutenir la croissance et dégage un déficit global de 3,4% du PIB en 2010 contre 3,2% du PIB en 2009 principalement en raison de l'augmentation des investissements publics destinés à amortir l'impact de la crise économique mondiale et de plusieurs années sans investissements directs étrangers. La crise économique mondiale a freiné la croissance des exportations et a pesé lourdement sur les envois de fonds des travailleurs expatriés, tandis que les investissements publics ont alimenté la demande d'importations.

La situation des finances publiques s'est nettement améliorée en 2010 et les réformes y relatives se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique :

- Les opérations financières de l'Etat au 31 décembre 2010 se sont soldées par un déficit global hors dons (base caisse) de 160.8850.474 USD contre 197.827.594 USD un an plus tôt, soit une amélioration de 18,7% ;
- Les recettes totales hors dons passent de 583.314.074 USD en 2009 à 680.379.015 USD en 2010, soit un accroissement de 16,7% ;
- Les recettes totales et dons se sont établis à 811.878.900 USD en fin décembre 2010 contre

733.302.519 USD au cours de la même période de 2009, traduisant une augmentation de 10,7%;

- Les dépenses courantes et les prêts nets s'élèvent à 790.617.056 USD en fin 2010 contre 754.102.149 USD à la même période de 2009, soit une hausse de 4,3% ;
- Les dépenses d'investissement ont atteint 272.475.156 USD en 2010 contre 213.080.656 USD en 2009 soit une augmentation de 27,9%.

La masse monétaire

La situation monétaire a évolué favorablement dans un contexte de poursuite de la restructuration du secteur bancaire, avec une saine croissance des dépôts et du crédit à l'économie. Outre le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des phosphates, de l'électricité et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance, alors que celles liées à la gestion des finances publiques contribuent à une bonne gouvernance des affaires de l'Etat. Une stratégie de développement du secteur financier est en cours d'élaboration avec l'appui de la Banque mondiale.

La masse monétaire à fin décembre 2010 a augmenté de 16,3% par rapport à 2009 et se chiffre à 1.657.067.252 USD. La hausse s'explique par une augmentation observée au niveau de toutes les composantes de la masse monétaire.

La poursuite de la mise en œuvre de toutes les réformes par l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat est nécessaire pour consolider les acquis des réformes passées et engager l'économie togolaise sur le sentier vertueux d'une croissance durable.

L'aide extérieure

L'aide extérieure s'est accrue depuis 2007 par suite de l'amélioration de la situation politique et de la réduction des arriérés de paiement. Le déficit sur le plan démocratique et les crises sociopolitiques qui ont sévi au Togo ont motivé le retrait de certains principaux donateurs vers le milieu des années 90; la Banque mondiale a mis un terme à ses financements en 2002, lorsque le pays s'est trouvé en arriéré de paiement. Les recettes publiques ayant diminué par suite, entre autres, de la baisse de la production de l'industrie des phosphates, les investissements publics sont restés faibles. Par conséquent, le montant total de l'aide par habitant est passé de 8,2 dollars en 2001 à 18,4 dollars en 2007¹, ce qui reste faible par rapport aux moyennes établies pour les pays à faible revenu (37 US\$)² et l'Afrique subsaharienne (44 US\$)³.

À la fin de l'année 2008, le Togo avait rempli les conditions nécessaires pour accéder au point de décision de l'initiative PPTE et a normalisé ses relations avec les institutions financières internationales. En 2008 et 2009, il a atteint pratiquement tous les objectifs de réforme structurelle convenus avec le FMI. Face à la reprise de la demande régionale et mondiale et au regain de confiance des investisseurs et donateurs, il est essentiel que le Togo saisisse cette opportunité de relancer son économie en poursuivant de manière résolue un programme de réformes et en ciblant des investissements publics afin de contribuer à la croissance économique et réduire la pauvreté.

2.1.2. Les politiques économiques et les performances macroéconomiques

Pays côtier, le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) disposant d'une monnaie convertible de facto ancrée à l'Euro, et aussi membre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Le Pays n'a donc pas de politique monétaire indépendante. Son taux de change réel s'est progressivement apprécié depuis la dévaluation du franc

¹ Rapport sur la Coopération au Développement, 2006-2008

² Rapport Banque Mondiale 2010, Togo

³ Rapport Banque Mondiale 2010, Togo

CFA de 50% en 1994. Néanmoins il affiche d'importants déficits commerciaux, financés par l'aide extérieure, les envois de fonds de l'étranger et les entrées de capitaux privés (Investissement direct étranger). Les produits d'exportation les plus importants sont le ciment, le clinker, les phosphates, les produits en fer et en acier, et le coton. Les réexportations et le commerce de transit en direction des pays enclavés voisins et du Nigéria sont des composantes très importantes des flux commerciaux.

Le Togo s'est engagé depuis 2006 dans des réformes économiques caractérisées par une politique budgétaire prudente. La mise en œuvre desdites réformes a conduit à l'élaboration d'un programme de référence portant essentiellement sur l'assainissement des finances publiques couvrant la période d'octobre 2006 à juin 2007 avec le soutien du FMI. Ces réformes ont été couronnées de succès et permis au Togo d'entreprendre un autre programme sur trois ans dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance au deuxième trimestre de 2008.

En conséquence, la bonne exécution de la FRPC a permis au Togo d'atteindre en juin 2009, le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe). La réduction des arriérés de paiement, la stabilisation des finances publiques et l'amélioration de la stabilité politique depuis 2007 ont motivé une augmentation des financements des donateurs, en particulier l'Union Européenne et la Banque mondiale. La mise en œuvre satisfaisante du DSRP-C a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'IPPTe en décembre 2010 et de bénéficier d'une annulation de 82% soit 1.511.902.011 USD de l'encours de sa dette contribuant à restaurer la solvabilité de l'Etat et la soutenabilité de l'endettement extérieur. Cette situation a permis au Togo de disposer des ressources additionnelles pour financer son développement.

Structure de la demande

Les exportations et la formation de capital ont affiché une forte croissance dans les années 70, mais les dépenses publiques ont progressé à un rythme impossible à maintenir. Il s'en est suivi une crise financière et budgétaire au début des années 80 qui a marqué le début d'une période de repli de 20 ans. Ce n'est récemment que les dépenses publiques, les investissements et les exportations ont connu une reprise. Le Tableau suivant récapitule l'évolution de la demande globale au cours des 40 dernières années.

Tableau 2: Taux de croissance de la demande/offre globale, par composante de la demande et par décennie (%)

Période	PIB réel	Importations de biens et services	Offre/demande globale	Consommation privée	Consommation publique	Formation brute de capital fixe	Exportations de biens et services
Années 70	2.8	10.9	5.8	-1.1	9.8	11.9	8.5
Années 80	1.1	1.0	1.0	4.9	-2.3	-0.2	-1.0
Années 90	2.3	-1.2	0.9	4.1	-0.5	-4.8	0.3
Années 00	1.8	4.0	2.6	1.2	3.9	3.4	5.6

*L'offre globale = PIB plus importations = demande globale = demande intérieure plus exportations.

Source: Banque Mondiale, 2010.

Les contraintes à la croissance économique au Togo

De récentes données issues des enquêtes auprès des entreprises⁴ au Togo fournissent d'utiles informations sur les principales contraintes que rencontrent les entreprises à Lomé. Il ressort

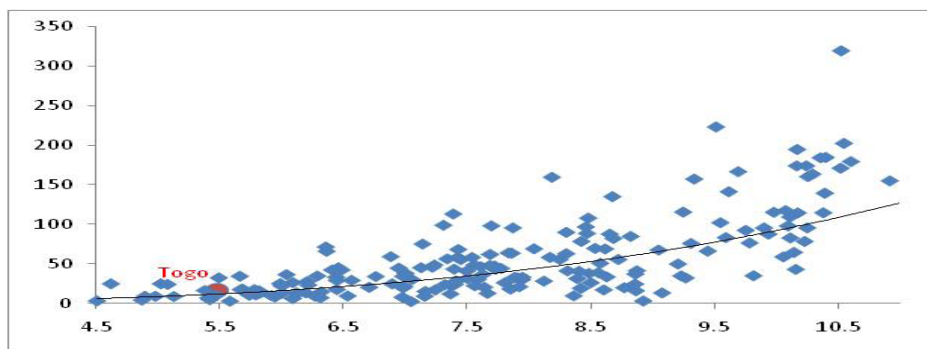
4 www.enterprisesurveys.org. Les données de l'enquête auprès des entreprises concernent plus de 100 000 entreprises de 117 pays. Les enquêtes fournissent des indicateurs qui permettent de comparer la qualité du cadre de l'activité économique dans les différents pays. Ces indicateurs sont couramment qualifiés d'indicateurs de « l'évaluation du climat de l'investissement ». L'enquête auprès des entreprises au Togo s'est concentrée sur la capitale, Lomé, et a couvert un échantillon de 300 entreprises, dont 145 étaient des micro entreprises (0-4 travailleurs) 99 étaient des petites entreprises (5 à 19 travailleurs); 41 étaient des moyennes entreprises (20 à 99 travailleurs); et 15 des grandes entreprises (plus d'une centaine de travailleurs). Cet échantillon comprend 19 entreprises qui bénéficient du statut de la zone franche. Il a été demandé à leurs représentants de classer 15 obstacles dans trois catégories de gravité pour leur fonctionnement.

des résultats de l'enquête que l'accès à des financements constitue l'une des contraintes au développement des entreprises togolaises. La concurrence pratiquée par le secteur informel, la réglementation du commerce et les douanes, l'alimentation en électricité et l'administration fiscale sont, entre autres, des obstacles importants. Les tribunaux, la réglementation du travail, la faiblesse du rendement de la main-d'œuvre due à l'insuffisance de renforcement des capacités, les transports, l'enregistrement des entreprises et l'accès à la terre posent moins de problèmes. Ces perceptions varient quelque peu selon la taille des entreprises.

Coût du financement et accès aux capitaux

Le volume des prêts et les taux d'intérêt ne constituent pas de graves contraintes au financement. Si le coût des financements et l'accès aux capitaux entravaient la croissance, les taux d'intérêt devraient être élevés et/ou les flux de financement intérieurs ou étrangers au secteur privé devraient être limités. Les résultats sont mitigés. Le crédit au secteur privé, en pourcentage du PIB, est faible au Togo mais cadre avec le niveau du PIB.

Graphique 2: Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB) / log du PIB par habitant (US\$ constants), 2006



Source : Banque mondiale, 2010

Les enquêtes menées aux fins d'évaluer le climat de l'investissement placent le financement au premier rang des obstacles auxquels se heurtent les entreprises au Togo, un examen plus attentif de la situation fait ressortir certaines ambiguïtés. Cette perception est commune à tous les pays à faible revenu et peut induire en erreur car elle pourrait tenir au manque de solvabilité des emprunteurs plutôt qu'à une défaillance des marchés financiers eux-mêmes. L'indice des «dispositions financières contraignantes », qui fait la synthèse d'une série d'obstacles concrets à l'accès des différentes entreprises au crédit montre que plus de 50% d'entre elles se sont heurtées à un obstacle financier quelconque, soit un pourcentage élevé mais inférieur à celui observé pour le Sénégal et le Ghana (Banque mondiale, 2010). L'indice des dispositions financières contraignantes (dont la valeur est comprise entre zéro et un) est d'autant plus élevé que les contraintes financières sont lourdes, indique la proportion des entreprises qui n'ont pas obtenu de crédit soit parce qu'elles ont sollicité un emprunt qui leur a été refusé soit parce qu'elles ont renoncé à déposer une demande de crédit (parce que le crédit était trop cher, les montants offerts insuffisants, les échéances proposées inadéquates ou le nantissement requis trop élevé). 38% des entreprises qui ont sollicité un prêt n'ont pas obtenu celui-ci, ce qui correspond à la moyenne pour l'Afrique. Sur l'ensemble des entreprises qui n'ont pas contracté d'emprunt, 77% n'ont jamais soumis de demande, un tiers de ces dernières indiquant qu'elles n'en avaient pas besoin (Banque mondiale, 2010).

D'autres études laissent penser que l'intermédiation financière est déficiente au Togo. Le rapport FMI (2009a) stipule que les vulnérabilités du secteur bancaire sont, à court terme, un important obstacle à l'activité économique. Au début des années 2000, la capitalisation des grandes banques privées s'est avérée nettement insuffisante, en raison essentiellement des prêts improductifs qu'elles avaient

consentis au secteur du coton et à celui des phosphates qui se trouvaient en difficulté, de sorte qu'il a fallu une forte participation de l'Etat dans ces banques. La part des prêts improductifs dans le total a atteint le niveau le plus élevé observé en Afrique de l'Ouest en 2008 (Banque Mondiale, 2010).

Trois banques d'Etat ont été intégralement recapitalisées avec l'appui des pouvoirs publics en décembre 2008 et leur privatisation est en cours. Le pays compte plus d'une douzaine de banques commerciales parmi lesquelles certains établissements financiers régionaux (en occurrence l'ECOBANK, la Banque Atlantique, etc). L'Indice de la taille du secteur bancaire et les indicateurs du Rapport de la Banque mondiale « Doing Business 2010 » concernant les droits reconnus par la loi, l'information sur le crédit et la couverture des registres publics sont faibles.

En effet, le Gouvernement togolais a inscrit dans ses priorités la réforme du système financier qu'il a initiée depuis quelques années en restructurant les banques publiques afin d'approfondir davantage le secteur et accroître sa contribution à la croissance économique. Cette restructuration s'est faite par la titrisation des créances compromises des banques pour environ 203.605.269 USD en octobre 2008. Elle a consisté à remplacer les créances en souffrance des banques d'Etat et les créances compromises des banques privées détenues sur les entreprises publiques par des titres d'Etat. Ces titres seront remboursés par l'Etat sur une période de 7 ans. Pour éviter que ces titres ne plombent le portefeuille des banques, une autorisation a été obtenue auprès du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue de leur refinancement.

Les réformes ainsi engagées viseront à terme, l'assainissement du portefeuille compromis des banques à capitaux publics, la cession des parts de l'Etat dans ces établissements pour ne garder que des participations minoritaires et le renforcement de la surveillance bancaire.

Au Togo la micro-finance s'est développée, en particulier dans les zones rurales (FMI, 2009a). En juin 2008, les dépôts et les prêts des institutions de micro-finance équivalaient à environ 15% des valeurs correspondantes du système bancaire (DSRP - C, 2009). Le nombre de bénéficiaires était de l'ordre de 540 000, soit environ 8% de la population. Les moyennes correspondantes sont de l'ordre de 0,5% pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale et de 2,5% pour l'Asie du Sud (Gonzales et Rosenberg, 2006). Les banques régionales sont également une source de plus en plus importante de crédits aux petites entreprises et aux petits entrepreneurs (FMI, 2009b).

Le système financier, dans son ensemble, souffre de graves carences, mais la faiblesse du crédit, au Togo, semble tenir tout autant à la faiblesse de la demande et, par conséquent, à celle du rendement des investissements, qu'au coût élevé du capital et au manque des fonds prêtables. On ne dispose d'aucune estimation fiable sur le rendement du capital, mais il est possible de déduire qu'il est faible par la progression très limitée de la productivité totale des facteurs, examinée précédemment, ainsi que d'autres carences du cadre de l'activité économique considérées ci-après.

2.1.3. Soutien à la croissance et assainissement des finances publiques

Soutien à la croissance

Suite aux efforts du Gouvernement en vue de soutenir la croissance, le Produit Intérieur Brut en 2010 s'est établi à 3.9% contre 3,4% en 2009. Au niveau des industries manufacturières, les prévisions des grandes entreprises sont orientées à la hausse, notamment dans l'industrie alimentaire. Les perturbations enregistrées en 2007 et 2008 dans la fourniture d'électricité ont sensiblement baissé grâce à l'acquisition de nouveaux générateurs (construction d'une centrale de 14 groupes pour 20 MW), la rénovation des installations de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et le démarrage de la production de la centrale thermique de Contour Global en 2010 .

Assainissement des finances Publiques

Le gouvernement togolais avec l'appui du FMI a mis en place d'importantes réformes de gouvernance budgétaire, la situation des finances publiques s'est largement améliorée. Les recettes fiscales se sont accrues et les dépenses publiques ont été maîtrisées. L'augmentation des dépenses publiques prévues dans le budget 2010 ainsi que la prévision à la hausse des exportations dans la balance des paiements constituent des sources additionnelles de croissance connues en 2010.

Malgré la récession mondiale qui a eu un effet défavorable sur les perspectives à court terme de l'économie (services commerciaux, investissements directs étrangers et certaines catégories d'exportations), le cadre macroéconomique 2011-2015 est pour l'essentiel conforme aux conclusions tirées de la mission du FMI de septembre 2010.

Selon les estimations du Comité PIB, les Investissements Directs Etrangers (IDE) s'élevaient à 34.897.157 USD en 2009 et devraient s'établir à 20,1 milliards de F CFA en 2010, selon les estimations du Comité PIB. Cette appréciation s'explique notamment par une meilleure performance du secteur primaire portée par l'agriculture notamment les cultures vivrières et les cultures de rente et par la bonne tenue de certaines branches du secteur tertiaire marchand.

En outre, des réformes ont été entreprises en ce qui concerne la transposition des dispositions des directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en matière d'ordonnancement juridique interne, de l'unification du dispositif d'élaboration du budget de l'Etat, de la création de l'Inspection Générale des Finances, de l'adoption d'une stratégie d'apurement de la dette intérieure etc. D'autres mesures ont été prises pour améliorer la transparence dans la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques. En outre, le Gouvernement a entrepris depuis 2008 la mise en œuvre des recommandations du Public Expenditure Management and Financial Accountability Review (PEMFAR) et du Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA).

Au niveau des recettes, des réformes ont été introduites dans les administrations fiscales et douanières permettant d'améliorer le contrôle dans le recouvrement des recettes.

Ainsi, au sein de la Direction Générale des Impôts, la réforme s'est traduite par : (i) la création d'une direction des recherches et de la vérification et d'une direction de l'organisation et du contrôle des services ; (ii) l'informatisation du traitement des déclarations fiscales et de la comptabilité avec une répartition plus cohérente des entreprises entre les trois unités fiscales (grande, moyenne et petite) ; (iii) la simplification de la fiscalité et des procédures applicables aux petites et moyennes entreprises et la rationalisation des procédures de déclaration pour les moyens et les gros contribuables.

Au niveau de l'administration douanière, l'amélioration du système d'informatisation des principaux bureaux de douane permet une meilleure codification des franchises douanières, un meilleur suivi de l'itinéraire des produits en transit et l'introduction d'un système d'évaluation en douane.

En ce qui concerne les dépenses publiques, les dépenses exécutées par des procédures exceptionnelles ont été pratiquement éliminées permettant par la même occasion de limiter les dépenses extrabudgétaires. De plus, l'amélioration de la gestion de la trésorerie et le renforcement du contrôle de l'exécution budgétaire ont permis d'équilibrer le solde budgétaire primaire et d'éliminer les accumulations d'arriérés de paiements intérieurs.

Dans la même perspective, les actions menées concourent à la mise en place progressive d'outils et de mécanismes appropriés pour une gestion plus efficace et efficiente des finances publiques. Le suivi de l'exécution budgétaire en temps réel est rendu possible grâce au Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP). Pour renforcer le contrôle et la transparence, le gouvernement a créé l'Inspection Générale des Finances (IGF) et formé les agents de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à la reddition des comptes de gestion. La réorganisation de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à travers la mise en place des structures régionales permet de produire des données fiables et cohérentes sur l'exécution budgétaire. Les missions de

contrôles des dépenses publiques par l'IGF et l'IGE sont effectives et les capacités de ces institutions sont progressivement renforcées pour une plus grande efficacité dans leurs missions.

Par ailleurs, quelques avancées ont été enregistrées dans le processus d'amélioration du système de passation de marchés publics au Togo. Le cadre législatif, réglementaire et institutionnel du système de passation de marchés publics a été renforcé par la promulgation de la loi relative aux marchés publics, l'adoption du code des marchés publics et la mise en place des organes prévus.

En matière de contrôle juridictionnel des comptes, la Cour des Comptes a été mise en place et est opérationnelle. Afin de doter le gouvernement togolais d'un document de réformes à engager en vue d'amorcer effectivement le processus de développement au Togo, un document de la stratégie des réformes est en cours d'élaboration.

La reprise du processus de désengagement de l'Etat

Les opérations de dissolution et de liquidation d'entreprises publiques demeurent régies par la loi n° 90-26 du 4 décembre 1990 portant Réforme du Cadre Institutionnel et Juridique des Entreprises Publiques et du décret n° 91-197.

Les modalités du désengagement de l'Etat sont quant à elles fixées par l'ordonnance n° 94-002 du 10 juin 1994 portant désengagement de l'Etat et d'autres personnes morales de droit public des entreprises publiques et le décret n° 94-038 du 10 juin 1994. L'ordonnance n° 94-002 du 10 juin 1994 a institué une Commission de Privatisation, véritable cheville ouvrière de toute procédure de privatisation (s'agissant en particulier de la détermination de la valeur des entreprises et de l'examen des offres le cas échéant).

Le Gouvernement togolais entend poursuivre cette politique dans le cadre de sa stratégie de réformes et de croissance, au moyen notamment de la restructuration et éventuellement de la privatisation de certaines entreprises clés (établissements bancaires, Société Togolaise de Coton, Office Togolais des Phosphates).

Réforme du système financier

La contribution du secteur bancaire (banques et établissements financiers) togolais au PIB en 2010 est estimée à 3%. Le pays jouit d'une réglementation de change libérale. Le marché financier de l'UEMOA reste accessible aux investisseurs. Il existe de nombreuses banques et plusieurs établissements financiers. Quant au transfert et à la convertibilité des fonds, en règle générale, les entreprises et personnes étrangères réalisant un investissement, ont, quelle que soit leur origine, le droit de rapatrier ou de transférer des capitaux et des bénéfices dans le cadre légal de la réglementation de change.

Le secteur bancaire togolais comme dans la plupart des pays membres de l'UEMOA, connaît une surliquidité due à l'importance des dépôts à vue ; ce qui ne donne pas suffisamment de marge de manœuvre aux banques pour des financements à long terme. Le taux de bancarisation au Togo était de 21,6% en 2007. La majorité des banques demeurent commerciales. Ce niveau reflète l'accès difficile de la grande majorité de la clientèle potentielle aux produits et services bancaires. L'un des handicaps les plus sérieux au développement du secteur privé est l'insuffisance notamment des produits offerts par le système bancaire au regard des besoins réels du secteur privé. Les investissements à long terme sont financés par certaines banques sous régionales, tel que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

2.1. 4. La stabilité macroéconomique

La latitude dont dispose le Togo pour déterminer sa politique monétaire est fortement limitée par son appartenance à l'UEMOA et le fait que la monnaie de l'Union soit rattachée à l'Euro. L'inflation

n'est pas un obstacle important. La politique budgétaire respecte les objectifs décidés en accord avec le FMI, bien que ce résultat tienne en partie à la faiblesse du taux d'exécution des dépenses, en particulier au titre de l'investissement public. Le solde primaire de base a affiché un excédent équivalent à 3,1% du PIB en 2008 et le montant des recettes fiscales et douanières collectées a été supérieur aux prévisions. Les dépenses d'investissements ont augmenté atteignant 3,5% du PIB en 2008, contre 2,0% en 2007 et devraient, selon les projections, continuer de progresser rapidement au cours des prochaines années pour atteindre un taux de 6 à 7% du PIB (FMI 2009a).

Le Togo a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE en décembre 2010. A cet effet, il a bénéficié d'un allègement de la dette aussi bien dans le cadre de l'Initiative PPTE (712.733.996 USD auprès des créanciers du Club de Paris) que dans celui de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM, 797.781.373 USD). Il est donc bien placé pour assurer un niveau d'endettement tolérable. Le Togo a contracté d'importants arriérés dans le cadre de ses obligations au titre de la dette extérieure, mais il en a éliminé une grande partie en 2008 et il règle le solde conformément au calendrier établi. La stabilité macroéconomique n'est pas actuellement un obstacle contraignant à la croissance au Togo, mais il sera essentiel de maintenir le niveau de performance actuel et d'éviter de contracter des emprunts non concessionnels à court et à moyen termes qui pourraient amener le pays à reprendre les erreurs des années 70 et 80.

2.2. Aperçu de la situation sociale

La crise sociopolitique que le Togo a traversée entre 1990 et 2005 a entraîné une massification de la pauvreté dont le niveau a plus que doublé. Elle est particulièrement visible en milieu rural où 3 Togolais sur 4 vivent actuellement en dessous du seuil de pauvreté (estimé par la BM à l'équivalent de 1 dollar par jour, par personne). Elle touche particulièrement les ménages dirigés par les petits producteurs, c'est-à-dire ceux dont la taille de l'exploitation est inférieure à 1 hectare. Par ailleurs, les femmes, qui représentent 53,5% de la population rurale, sont les principales victimes de cette pauvreté. Le Cadre d'accélération des OMD préparé avec l'appui du PNUD en 2010 se focalise sur la réduction de la pauvreté des petits producteurs ruraux à travers notamment l'amélioration de leur productivité et un meilleur accès aux opportunités du marché. Ce programme aura des effets d'entraînement sur d'autres OMD et facilitera un meilleur accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, assainissement...) des pauvres et groupes vulnérables d'une part, et contribuera à l'autonomisation de la femme et à la protection de l'environnement d'autre part.

2.2.1. Secteur de l'éducation

Dans un contexte national caractérisé par une situation économique morose, une croissance démographique forte notamment dans la population jeune et un environnement international marqué par de profondes mutations économiques, scientifiques et technologiques, le secteur de l'éducation est astreint aujourd'hui à un effort de modernisation.

Dans cette perspective, différents travaux de diagnostic du système éducatif national ont été réalisés et un Plan sectoriel de l'éducation « Nouvelle politique pour maximiser la contribution de l'éducation au développement économique et social du pays » a été élaboré et adopté par le gouvernement. D'autres réformes notamment l'adoption d'une nouvelle politique de l'éducation à travers une Déclaration de Politique Sectorielle pour l'Éducation en 1993 et récemment (2008), la gratuité des frais de scolarité dans l'enseignement préscolaire et primaire est à mettre à l'actif du gouvernement. En effet deux indicateurs permettent d'apprécier les proportions de cohortes d'âge ayant atteint les différents niveaux d'instruction : le Taux Net de Scolarisation (TNS) et le Taux Brut de Scolarisation (TBS).

Au niveau de l'enseignement général, les taux de scolarisation (TNS et TBS) des filles sont bien en deçà de ceux des garçons. Selon les résultats de l'enquête MICS 4 (2010), la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6-11 ans dans l'enseignement primaire est élevée au Togo. Dans l'ensemble, près de 9 enfants d'âge scolaire sur 10 (88,7%) fréquentent l'école primaire. Selon le sexe, il n'y a pas d'écarts importants de la fréquentation scolaire entre les garçons (75,5%) et les filles (71%) dans le cycle primaire. L'effectif des filles dans l'enseignement primaire bien qu'ayant connu une hausse non moins importante ne représente que 31,1% de l'effectif total des élèves. Cet effectif est passé de 361.921 en 2008-2009 à 394.532 en 2009-2010, soit une hausse de 9,0%.

En 2009-2010, l'effectif total des élèves inscrits dans l'enseignement du premier degré s'est établi à 1.268.291, soit une hausse de 5,3% par rapport à 2008-2009.

En ce qui concerne la couverture éducative, le secteur enregistre une hausse généralisée du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux net de scolarisation (TNS). Ces derniers sont passés respectivement de 109,0% et 86,5% en 2008-2009 à 113,8% et 88,2% en 2009-2010. Une amélioration qui s'explique essentiellement par la gratuité des frais scolaires comme indiqué plus haut.

D'après la même enquête, dans le secondaire, seul 46,2% des enfants d'âge scolaire (12-18 ans) fréquentent un établissement.

De même pour le premier cycle du secondaire, l'effectif total des collégiens en 2009-2010 enregistre une augmentation de 4,0% par rapport à 2008-2009 et le taux brut de scolarisation gagne 1,3 point de pourcentage, passant de 50,0% en 2008-2009 à 51,3% en 2009-2010.

L'effectif des filles a progressé de 17,8% pour s'établir à 39.485 en 2009-2010 contre 33.518 en 2008-2009 pour une part relative de 11,6% en 2009-2010. En 2010, l'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) a baissé jusqu'à 0,79, ce qui signifie que moins de filles que de garçons fréquentent l'école secondaire.

L'effectif total des élèves inscrits au second cycle du secondaire durant l'année scolaire 2009-2010 est de 119.929, en progression de 22,8% par rapport à 2008-2009. L'effectif féminin s'élève à 25.065, soit 20,9% de l'effectif total contre respectivement 25.271 et 25,9% en 2008-2009. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le système Licence, Master, Doctorat (LMD) est effectif dans l'enseignement universitaire au Togo. Pour faire face aux difficultés engendrées par ce nouveau système, le gouvernement togolais s'est engagé à renforcer les infrastructures universitaires.

L'effectif des étudiants est de 29.413 en 2009-2010 contre 25.924 en 2008-2009 et 22.691 en 2007-2008. Le nombre des étudiantes a augmenté de 16,6% par rapport à 2008-2009 pour atteindre 9.402. La proportion des étudiantes par rapport à l'effectif total s'accroît d'année en année. Elle était de 24,2% en 2009-2010 contre 23,7% en 2008-2009 et 23,0% en 2007-2008.

Un autre aspect du rendement du système éducatif est lié à l'éducation des filles, notamment la sous-scolarisation et la déperdition des filles. En effet, l'analyse des indicateurs relatifs à l'accès de la femme ou de la jeune fille à l'éducation montre aux différents degrés d'enseignement un désavantage marqué de la scolarisation des jeunes filles par rapport à celle des garçons malgré une amélioration dans le temps. Ce déséquilibre en faveur de la jeune fille affecte la qualité de la participation de la femme à l'effort de développement du pays en réduisant ses chances d'accès aux diverses opportunités offertes par la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan sectoriel de l'éducation notamment la restructuration de l'offre publique, le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a réalisé des actions qui ont contribué à améliorer l'accès et la qualité de l'offre de formation.

Au plan quantitatif, la couverture de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a connu une progression sur ces deux dernières années, avec un nombre d'apprenants pour 100 000 habitants qui a passé de 470 en 2009 à 529 en 2010 soit une croissance de 14,7% grâce à l'accroissement

des capacités d'accueil dans le public et au développement de l'offre privée. L'accroissement de l'offre publique a été possible suite à la réhabilitation des infrastructures et équipements existants et la construction de nouvelles salles de classes grâce aux efforts de l'Etat et au financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) d'un montant de 8 037 342,86 UC (montant décaissé au 31/12/2010) dans le cadre du «Projet FAD Éducation II» de restructuration et d'équipement des CRETFP de Kpalimé et de Dapaong.

Dans sa quête permanente de la qualité et dans le but de faciliter l'insertion des lauréats sur le marché de l'emploi, le ministère de l'Éducation a élaboré et signé une charte de partenariat avec le secteur privé et a démarré la révision des programmes de formation pour adapter ces jeunes à l'approche par compétence.

En somme, le Togo s'est engagé en faveur de l'éducation pour tous et plus particulièrement l'universalisation de l'enseignement primaire (OMD2) comme objectif à atteindre par le système éducatif en 2015. Cet objectif du millénaire est l'un de ceux qui sont potentiellement atteignables au Togo à l'horizon 2015.

2.2.2. Secteur de la santé

Les données des enquêtes MICS4 donnent des taux de mortalité infantile (TMI) et infanto-juvénile (TME) élevés et qui se situent respectivement à 78‰ et 123‰. L'analyse approfondie de ces données révèle des disparités entre les sexes et les milieux de résidence. Les TMI et TME sont plus élevés chez les garçons (89‰ et 139‰) que chez les filles (65‰ et 105‰) ; en milieu urbain, les niveaux de mortalité infantile et infanto-juvénile se situent respectivement à 66‰ et 102‰ contre 83‰ et 133‰ pour le milieu rural.

La prévention par la vaccination reste le moyen le plus sûr de réduction de la mortalité infanto-juvénile. Ainsi, la progression de la couverture vaccinale (92% en PENTA3 et 84% en VAR en 2010) a permis de stabiliser les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile entre 2006 et 2010.

En ce qui concerne la santé maternelle, le pourcentage des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié s'établit à 60,1% en 2010 et les proportions des mères ayant effectué de consultation prénatale sont de 86,7% dans la même année.

La prévalence moyenne de l'infection au VIH/SIDA est de 4,2% chez les femmes enceintes et de 3,5% chez les femmes âgées de 15-49 ans en 2006 contre 2,2% en 2010. Ce résultat s'explique par le fait qu'en matière de PTME, le taux de couverture géographique des sites est passé de 6% en 2006, à 34% en 2010. Ceci a permis d'offrir sur les quatre dernières années les services de dépistage à 192 828 femmes enceintes et de la prophylaxie antirétrovirale à 8757 femmes enceintes séropositives pour réduire le risque de transmission du VIH à l'enfant. En 2010, 30,5 % des femmes enceintes ont été dépistées et 52% des femmes enceintes séropositives ont eu la prophylaxie ARV. Cependant, cette prévalence est deux fois plus élevée en milieu urbain que rural.

Plus de 30.5 % des femmes enceintes attendues dans le pays ont été dépistées et 52% des femmes enceintes séropositives attendues ont eu la prophylaxie ARV. Le taux de transmission du VIH chez l'enfant dans les sites PTME est passé de 20 % en 2007 à 7,5 % en 2010.

Le paludisme constitue un problème de santé publique et représente au Togo la première cause de morbidité et de mortalité. Le taux de morbidité proportionnelle du paludisme reste élevé, il est passé de 53,0% en 2009 à 49,0% en 2010, en partie dû à l'amélioration de la confirmation des cas à compter de 2008 et 2009.

Pour relever les principaux défis, les actions entreprises dans le secteur portent entre autres sur l'amélioration de l'offre de service de planification familiale, la stratégie mobile pour l'insertion des

méthodes de longues durées (DIU et Jadelle/norplant) dans 21 districts au cours du premier trimestre 2010 et la CARMMA dans 30 districts ; les deux passages de vaccination contre la poliomyélite chez les enfants de zéro à 59 mois, en avril et mai 2010 (Plus de 97% des cibles ont été vaccinés), vaccination contre la rougeole en novembre 2010 (avec 98% de couverture) ; les deux tours de campagne de vaccination contre la grippe A H1N1 en avril et aout 2010.

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme : 267.658 MILDA ont été distribuées tandis que, pour de la prévention du paludisme pendant la grossesse, par le Traitement Préventif Intermittent (TPI) à la Sulfadoxine Pyriméthamine (SP) chez la femme enceinte, 1.246.179 comprimés de SP ont été répartis dans les formations sanitaires publiques, privées et confessionnelles ; la poursuite de l'approche DOTS dans le cadre de lutte contre la TB ; sans oublier les actions concertées entre le PNLS/IST et le PNLT pour la prise de la co-infection TB-VIH.

Au niveau des infrastructures et équipements : le secteur a réalisé de nouvelles constructions et alloué des nouveaux équipements (un dispensaire à Bodjé, un incinérateur à Davié, un bloc de laboratoire au CHP Aného, logement du chirurgien à Kara, maternité et des salles d'hospitalisation au CHP Danyi, etc.) ; les extensions et achèvements de travaux (salles d'hospitalisation avec galerie à Zébé, hôpital de Kantè, salles de laboratoire à l'INH, etc.), les réhabilitations (USP Kouméa, Kétaou et Sara Mogon et Timbou dans les Savanes, logement du DPS, maternité et du bloc opératoire au CHR Tomdè, bloc opératoire), matériels, mobiliers (deux bus de 15 places, deux ambulances équipées, un véhicule double cabine), etc.

Sur le plan de la gouvernance politique et stratégique, trois faits majeurs ont marqués l'année 2010 : (i) l'adhésion du Togo, au mois de mai, à l'IHP+ (Partenariat International pour la Santé et les Initiatives connexes), visant l'élaboration d'un cadre unique d'interventions de tous les partenaires impliqués dans la santé. A cet effet, un processus de révision des documents stratégiques du secteur s'est engagé pour l'actualisation de la Politique Nationale de Santé (PNS), (ii) l'élaboration d'un nouveau Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2012-2015) et d'un nouveau Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2012-2014) et (iii) le lancement de la Campagne d'Accélération pour la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) en septembre, campagne qui couvre entre autres, la subvention de la césarienne et de la prise en charge des fistules (devant commencer en 2011).

2.2.3. Genre

Dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, le gouvernement a créé en mai 2010, le Ministère de la Promotion de la Femme chargé spécifiquement des questions de genre. Des efforts se poursuivent pour mettre en œuvre la Politique Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre, adoptée en juin 2010 et qui vise à réduire les disparités de genre dans le système éducatif et promouvoir la participation des femmes aux postes décisionnels. Ainsi, la proportion des femmes dans les postes de décision et législatifs n'a pas cessé de s'améliorer. Au gouvernement, elles sont passées de 14,3% en 2009 à 21,3% en 2010. Dans le Parlement actuel, elles représentent 11,11% contre 8,64% dans le précédent. Les Directrices de Cabinet sont passées de 3,3% en 2009 à 10% en 2010. De plus, la quasi-parité fille-garçon est atteinte au primaire (96%), mais des efforts restent à faire en ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Cependant, il est à noter que d'importantes inégalités subsistent entre les sexes, y compris au regard d'indicateurs économiques moyens attestant des disparités qui se sont peu réduites au cours des dernières décennies. L'accès au capital physique (notamment les terres), au crédit et à d'autres services financiers demeure très inégalitaire.

2.2.4. Environnement, cadre de vie et accès à l'eau potable et l'assainissement

L'OMD7 « assurer un environnement durable » cible l'intégration des principes de développement durable dans les politiques nationales et l'inversement de la tendance à la déperdition des ressources environnementales, la réduction du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration du niveau de vie d'au moins cent millions d'habitants de taudis.

Bien que le pays soit doté d'abondantes ressources naturelles, la satisfaction des besoins de la population est loin des attentes. On note une amélioration dans le domaine de l'accès à l'eau potable. Cependant, la progression actuelle est bien en deçà de ce qu'il faut pour l'atteinte des cibles de l'OMD 7. Dans les domaines de l'assainissement et de la protection environnementale, la situation se détériore depuis les années 1990.

Selon l'état des lieux établi en 2005, le volume total des ressources en eau renouvelables est estimé à environ 19 milliards de mètres cube par an. La proportion utilisée de cette eau est estimée à 0,81% en 2002 et ne vaudra qu'à peine 2% en 2015.

La proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable a connu une légère amélioration au cours de ces dernières années. Le taux de desserte en eau potable (infrastructure rapporté à la population susceptible d'être desservie) est estimé à 34% en moyenne nationale. Ceci traduit un déficit important d'équipements en infrastructures d'eau potable et un sous-investissement dans le secteur et compromet l'atteinte des objectifs de développement en matière d'eau potable d'ici 2015.

La superficie des terres potentiellement protégées pour préserver la biodiversité (forêts classées, réserves de faunes et parcs nationaux) est évaluée à environ 6501 kilomètres carrés en 2006. Il est à noter que 10% de la superficie sont potentiellement réservés pour la conservation de la diversité biologique. La volonté des populations et des sociétés privées nationales à s'adonner au reboisement est très forte et se manifeste ces dix dernières années par un accroissement des superficies des plantations privées.

Le programme de développement 2010-2015 du gouvernement est axé sur l'amélioration des conditions de vie, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et la protection de l'environnement. L'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement ainsi qu'à la gestion efficace des ressources naturelles, de l'environnement et du cadre de vie constitue des domaines prioritaires stratégiques.

Le Plan d'Actions National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) et le Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN) sont des documents programmes qui jettent les bases de l'action gouvernementale pour la réalisation de l'OMD7.

Le gouvernement s'engage à poursuivre les actions d'urgence à court, moyen et long termes dont le but est de renverser la tendance actuelle en matière d'assainissement et de dégradation de l'environnement et d'accélérer l'accès à l'eau potable.

2.2.5. Encadré sur le cadre d'accélération de l'OMD 1

A travers un processus participatif impliquant le secteur public, le secteur privé, les OSC, les organisations paysannes et les donateurs, il a été élaboré un Cadre d'Accélération des OMD (CAO) qui a permis de cerner les initiatives nécessaires à la réalisation de progrès significatifs vis-à-vis de l'OMD 1. L'objectif de ce CAO est d'identifier les interventions dans les domaines liés à l'accès aux intrants (engrais et semences améliorées), à la maîtrise et la gestion de l'eau à petite échelle, à l'adaptation des programmes d'appui conseil, à la mise en place des infrastructures de stockage et de petite transformation et à l'accès aux géniteurs améliorés en vue de réduire la faim et l'extrême pauvreté au Togo.

Depuis 2010, des progrès significatifs ont été réalisés à travers notamment une augmentation des dotations budgétaires au secteur agricole (plus de 10% du budget conformément à l'engagement de Maputo), le plaidoyer auprès des donateurs et la concertation avec les acteurs du monde rural (organisation du 3ème Forum du Paysan Togolais en février 2011).

CHAPITRE 3 : COORDINATION DE L'AIDE

3.1. Mécanismes et outils

3.1.1. Mécanismes

« Au niveau du Gouvernement, le Ministère auprès du Président de la République chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire est chargé de la coordination du dialogue avec les donateurs du Togo et du suivi l'APD à travers la plateforme de gestion de l'aide. Quand au Ministère de l'Economie et des Finances, il est fortement impliqué dans la reprise de la coopération avec les institutions multilatérales et joue un rôle prépondérant dans l'allocation des ressources pour la mise en œuvre du DSRP. Le DSRP est le point d'ancrage choisi par le Gouvernement pour l'alignement et la coordination de l'ensemble des projets et programmes de développement.

Les ministères sectoriels sont responsables de l'élaboration des stratégies sectorielles en cohérence avec les priorités nationales définies dans le DSRP. A ce titre, ils coordonnent les interventions dans leur secteur respectif conformément au Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement (DIPD)

Ce dispositif comprend cinq organes :

- Le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement (CNPPD),
- Le Secrétariat technique du DSRP
- Les Comités sectoriels (CS)
- Le Comité Etat-Donateurs,
- Les Comités régionaux et locaux

Le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement (CNPPD) est chargé de donner les orientations nécessaires pour l'élaboration de la vision à long terme, le suivi et la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement. Il s'assure de l'articulation entre le processus d'élaboration

de la loi de finances et le programme d'actions prioritaires du DSRP (PAP-DSRP). Il est présidé par le Premier Ministre avec pour vice président le ministre chargé de la planification.

Le secrétariat technique du DSRP (ST-DSRP) est chargé de coordonner toute question technique relative à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation du DSRP, préparer les sessions ordinaires du CNPPD, élaborer les directives pour les travaux des comités sectoriels, établir le programme de travail des comités sectoriels, veiller à la disponibilité des outils tels que les tableaux de bord, les CDMT, les annuaires statistiques de chaque comité sectoriel, organiser les réunions techniques préparatoires du CNPPD, veiller à la diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs concernés.

Les Comités sectoriels (CS) sont chargés de veiller à la cohérence des politiques sectorielles avec la stratégie de réduction de la pauvreté, suivre l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des stratégies sectorielles, suivre l'élaboration des budgets programmes et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) pour arrimer l'exécution des plans sectoriels au budget annuel, apprécier l'alignement avec les principes et engagements de la Déclaration de Paris et du Programme d'Actions d'Accra, établir l'état d'avancement et les bilans de mise en œuvre des différentes politiques et programmes sectoriels, assurer le suivi des objectifs du millénaire pour le développement de leur secteur, mettre à jour et suivre les tableaux de bord sectoriels qui seront définis en collaboration avec le secrétariat technique du DSRP, transmettre à temps, les tableaux de bord remplis au secrétariat du DSRP, suivre les réformes sectorielles en collaboration avec le secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, coordonner les actions des donateurs intervenant dans le secteur, collaborer avec la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale pour affiner les indicateurs et améliorer la qualité des données statistiques, assurer la centralisation aux ministères des finances et de la planification, des informations relatives aux secteurs pour un suivi intégré des questions de développement et des finances publiques, fournir des informations ou documentations nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Il a été institué conformément au décret n° 2010-170/PR du 13 décembre 2010 définissant le dispositif de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de développement, onze (11) comités sectoriels (CS) ci-après dénommés:

- Gouvernance politique et administrative ;
- Justice, droits de l'Homme et sécurité ;
- Défense ;
- Gouvernance économique et capacités institutionnelles ;
- Agriculture et sécurité alimentaire ;
- Secteur privé et compétitivité ;
- Infrastructures de soutien à la croissance ;
- Eau, assainissement, environnement et cadre de vie ;
- Education ;
- Santé et VIH/SIDA ;
- Promotion et protection sociale, emploi.

Les comités sectoriels sont composés des départements ministériels suivants :

■ Comité sectoriel gouvernance politique et administrative

- Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative ;

- Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales ;
- Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

■ Comité sectoriel justice, droits de l'Homme et sécurité

- Ministère de la justice, chargé des relations avec les institutions de la république ;
- Ministère des droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique ;
- Ministère de la communication ;
- Ministère de la sécurité et de la protection civile ;

■ Comité sectoriel défense

- Ministère de la défense ;

■ Comité sectoriel gouvernance économique et capacités institutionnelles

- Ministère de l'économie et des finances ;
- Ministère auprès du Président de la République chargé de la planification du développement et de l'aménagement du territoire ;
- Ministère des affaires étrangères et de la coopération ;

■ Comité sectoriel agriculture et sécurité alimentaire

- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;

■ Comité sectoriel secteur privé et compétitivité

- Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé ;
- Ministère de l'industrie, de la zone franche et des innovations technologiques ;
- Ministère des mines et de l'énergie ;
- Ministère de l'économie et des finances ;
- Ministère du tourisme ;
- Ministère chargé de l'artisanat ;
- Ministère des arts et de la culture.

■ Comité sectoriel infrastructures de soutien à la croissance

- Ministère des travaux publics ;
- Ministère des transports ;
- Ministère de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Ministère des mines et de l'énergie ;
- Ministère des postes et télécommunications.

- Comité sectoriel eau, assainissement, environnement et cadre de vie
 - Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise ;
 - Ministère de l'environnement et des ressources forestières ;
 - Ministère de l'urbanisme et de l'habitat ;

- Comité sectoriel Education
 - Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation;
 - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche;
 - Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

- Comité sectoriel santé et VIH/SIDA
 - Ministère de la santé.

- Comité sectoriel promotion et protection sociale, emploi
 - Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale ;
 - Ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale ;
 - Ministère du chargé de l'artisanat ;
 - Ministère de la promotion de la femme ;
 - Ministère des sports et des loisirs.

Afin de garantir une bonne articulation du dispositif, les ministères de coordination que sont les finances, la planification et la coopération sont membre de tous les comités sectoriels.

Le Comité Etat-Donateurs (CED) a pour mission d'améliorer la coordination du dispositif de suivi et lever les goulots d'étranglement dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, veiller à rendre l'aide plus efficace à travers une amélioration des capacités d'absorption et une simplification des procédures de gestion des appuis, suggérer l'adoption des bonnes pratiques en matière de coordination et de partage de l'information sur les appuis à la politique du gouvernement, veiller à amoindrir les effets des chocs qui auraient un impact négatif sur l'atteinte des résultats du développement à travers la recherche de solutions idoines.

Le Comité Etat-donateurs a deux niveaux de fonctionnement ;

- La plate forme de haut niveau présidée par le Premier Ministre et chargée de prendre les décisions de nature politique et/ou stratégique suite aux recommandations du niveau opérationnel.
- La plate forme opérationnelle qui est présidée par le Ministre en charge de la planification a pour mission de résoudre les questions d'ordre technique et stratégique et d'attirer l'attention des acteurs sur l'atteinte des résultats.

3.1.2. Outils

Document complet de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP-C) : le Togo a adopté en juin

2009 son document de stratégie de réduction de la pauvreté assorti d'un programme d'actions prioritaire (PAP) qui planifie sur une période de 3 ans les priorités du gouvernement,

Politique nationale de l'aide au développement : le Togo a adopté sa politique nationale de l'aide au développement qui définit les modalités d'aides au Togo et qui clarifie les responsabilités des acteurs impliqués,

Stratégie de réformes : le gouvernement a mis en place un Secrétariat Permanent chargé de mettre en œuvre la stratégie de réformes des finances publiques et des autres réformes stratégiques,

Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Le Togo a adopté son plan d'actions national pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui à ce jour est en cours de mise en œuvre. Ce plan s'est basé sur les données de l'enquête 2008 de l'OCDE sur le suivi de la Déclaration de Paris à laquelle le Togo a pris part. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et l'organisation du Forum de Busan en Corée, le Togo a participé à la réalisation de l'enquête 2011 (qui porte sur les données de 2010) sur les états fragile.

Le plan d'action de la responsabilité qui sera présenté à Busan en novembre 2011 marque la volonté des autorités du Togo de donner plus de contenu aux processus en cours dans le cadre de l'efficacité de l'aide.

Plate forme de gestion de l'aide : Le processus de mise en place de la PGA qui servira de base de données nationale sur l'aide, accessible en ligne aux ministères et aux donateurs est en cours. Cette base de données constitue la source unique d'information sur les flux d'aide au Togo. En dehors de cet outil de gestion de l'aide, il existe : le SYGAD (Système de Gestion Avancée de la Dette), le (SIGFIP) Système Intégré de gestion des finances publiques.

Renforcement des capacités nationales de coordination de l'aide

Après plus de quinze ans de fonctionnement au ralenti de l'appareil de coopération, le Gouvernement est conscient de l'important travail de développement des capacités nécessaires pour permettre aux ministères centraux et sectoriels de jouer pleinement leur rôle de coordination. Les donateurs dans leur ensemble ont indiqué leur volonté de soutenir les efforts du Gouvernement en ce sens, dans le cadre de leurs programmes de renforcement des capacités de l'administration ou au niveau sectoriel. Le Gouvernement appelle donc les donateurs à apporter leur **appui au renforcement des capacités de coordination de manière conjointe**.

Les actions de renforcement des capacités devront concerner deux niveaux essentiels.

Au niveau central, le Ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et en particulier les services chargés de la coordination de l'aide, devra être appuyé entre autres pour les fonctions suivantes :

- assurer la conduite du dialogue avec les donateurs dans le cadre du Comité Etat-donateurs ;
- assurer le secrétariat du Comité Etat-Donateurs ;
- fournir un appui technique aux groupes sectoriels sur les questions de coordination de l'aide ;
- formuler les politiques et procédures nationales en matière de gestion de l'aide ;
- analyser et négocier les projets et programmes des donateurs, sur la base des priorités nationales et des procédures de gestion de l'aide ;
- gérer le système d'information sur les flux d'aide ;
- analyser les données disponibles et produire le rapport annuel sur l'efficacité de l'aide ;
- assurer le suivi du plan d'action national sur l'efficacité de l'aide ;

- participer au nom du Togo aux débats et initiatives internationales sur l'efficacité de l'aide, notamment les processus liés à la Déclaration de Paris.

Au niveau des secteurs prioritaires, les donateurs chefs de file auront un rôle particulier à jouer dans le soutien aux ministères sectoriels. Les ministères devront bénéficier d'appuis pour assurer entre autres les fonctions suivantes :

- conduire le dialogue avec les donateurs dans le secteur et formuler une stratégie sectorielle ;
- assurer le secrétariat effectif du groupe sectoriel ;
- mener la mise en place d'approches programmes ou sectorielles, permettant une meilleure harmonisation des procédures des donateurs et dans la mesure du possible un alignement sur les procédures nationales ;
- coordonner l'assistance technique fournie au secteur, sur la base des priorités nationales ;
- assurer le suivi des indicateurs du secteur et la transmission de l'information au secrétariat du DSRP ;
- analyser et négocier avec l'appui du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, les projets et programmes des donateurs dans le secteur, sur la base des priorités nationales et des procédures de gestion de l'aide ;
- organiser des évaluations thématiques ou sectorielles conjointes.

Afin d'avoir des effets pérennes, le renforcement des capacités de coordination devra se baser sur les structures existantes dans les ministères. Les actions à envisager pourront, selon les besoins, couvrir les catégories suivantes :

- Formation technique du personnel (négociation, conduite de réunions, modalités de l'aide, gestion axée sur les résultats, etc...) ;
- Formation à l'exercice de fonctions de leadership ;
- Appui à la réorganisation des services chargés de la coordination ;
- Renforcement des ressources humaines et/ou matérielles affectées à la coordination ;
- Appui à la mise en place de services chargés du suivi des statistiques sectorielles ;
- Systèmes de motivation basés sur la performance ;
- Exposition aux bonnes pratiques internationales et régionales, apprentissage par les pairs ;
- Système de monitoring ;
- Assistance technique, transfert des compétences.

CHAPITRE 4 : RESULTATS DE L'ENQUETE OCDE 2010

4.1. Principales conclusions PEF

4.1.1. Principe 1 : Prendre le contexte comme point de départ

Classé parmi les pays « orphelins de l'aide », le Togo occupe une place particulière dans la sous-catégorie des États fragiles. Les pays donateurs ont bien intégré cette donnée. De réelles avancées ont été enregistrées au niveau de ce principe grâce notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre du DSRP complet. Le DSRP s'est imposé comme le document de référence pour les Donateurs dans l'élaboration de leurs stratégies-pays. Les participants à la consultation nationale ont plutôt bien évalué la mise en œuvre de ce principe même s'ils estiment qu'il reste des points à améliorer, notamment une meilleure prise en compte des capacités endogènes à agir sur le développement et la définition des priorités. Les organisations de la société civile (OSC) insistent sur la nécessité de privilégier une approche ascendante, qui mette davantage en avant les besoins des populations.

4.1.2. Principe 2 : Ne pas nuire

Le principe « ne pas nuire » fait partie des plus négativement évalués par l'ensemble des représentants lors de la consultation nationale. De bonnes pratiques ont été relevées, mais elles demandent à être développées. Les thèmes du débat ont porté essentiellement sur le maintien des structures parallèles et la fuite des cerveaux. Dans le cadre des entretiens individuels, l'accent a été mis sur l'impact néfaste que pourraient avoir certaines aides et le manque de prévisibilité voire l'arrêt brutal de certains programmes. Nul ne doute toutefois que la reprise progressive des relations entre le Togo et les donateurs ne permette de construire des relations reposant davantage sur la confiance et la responsabilité mutuelles.

4.1.3. Principe 3 : Faire du renforcement de l'État l'objectif fondamental

Le renforcement de l'État est l'un des défis majeurs pour les dix années à venir. Au Togo, la fragilité de l'État est la conséquence de plusieurs phénomènes conjugués : la mise en place de Plans d'ajustement structurel successifs depuis les années 80, la crise politique prolongée qui a bloqué le bon fonctionnement des institutions de l'État pendant près de 15 ans et entraîné des coupes budgétaires dans la fonction publique puis, à partir de 2006, le départ à la retraite d'une génération de fonctionnaires. La consultation nationale a mis en évidence que les Togolais doutaient moins de la fragilité intrinsèque de l'État que de la capacité des fonctionnaires à délivrer un service de qualité. Les partenaires internationaux appréhendent le Togo comme un État non pas fragile mais en sortie de crise.

4.1.4. Principe 4: Accorder la priorité à la prévention

La prévention recouvre un champ assez large d'intervention. Entre les OSC et le gouvernement, deux conceptions se dégagent. Pour les OSC, qui font de la prévention un axe majeur du développement, c'est en tirant les leçons du passé que l'on préviendra de nouvelles crises, notamment en période électorale. Le gouvernement, quant à lui, regarde vers l'avenir. Aussi opte-t-il pour la reprise d'un dialogue social et politique large et ouvert pour mettre en œuvre sa vision à long terme de la reconstruction du pays. Les tensions sociales et politiques sont en voie d'apaisement. Le changement climatique et ses corollaires (crises alimentaires et catastrophes naturelles) constituent de nouvelles préoccupations nécessitant le soutien des partenaires au développement. Les débats autour de ce

principe lors de la consultation nationale ont souligné la nécessité de renforcer les programmes de prévention à long terme.

4.1.5. Principe 5 : Reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs politiques, sécuritaires et de développement

Les liens entre les objectifs politiques, sécuritaires et de développement ne sont pas bien assimilés dans les discours au Togo et n'ont pas donné lieu à un riche débat lors de la consultation nationale. Les acteurs togolais ont évalué assez moyennement la mise en œuvre de ce principe par les donateurs. Pour autant, ils ne l'ont pas élevé au rang de priorité. Selon eux, ces objectifs sont antinomiques voire connotés négativement, notamment pour ce qui concerne les deux premiers. Cette grille de lecture n'est pas adaptée au contexte togolais qui a été marqué par une violente crise politique.

4.1.6. Principe 6 : Promouvoir la non-discrimination comme fondement de sociétés stables et sans exclus

Les débats sur le principe de la non-discrimination ont été très riches lors de la consultation nationale. Un consensus s'est dégagé quant au respect par la communauté internationale de ce principe qui reste une préoccupation importante et un sujet sensible au Togo. Les acteurs togolais ont mis en exergue les bonnes pratiques vis-à-vis des jeunes et des malades du SIDA mais ils ont aussi relevé les carences, notamment à l'encontre des personnes handicapées, des jeunes filles et des femmes, ainsi que la persistance des disparités régionales.

4.1.7. Principe 7 : S'aligner sur les priorités locales d'une manière différente selon le contexte

Depuis la reprise de la coopération internationale en 2006, les donateurs se sont alignés sur les stratégies nationales à travers le Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-C) et le Programme d'actions prioritaires (PAP). C'est à partir de ces cadres qu'ils développent leurs programmes. En revanche, ils n'utilisent pas encore de manière systématique les systèmes nationaux de passation des marchés et de gestion des finances publiques, en dépit des efforts faits par le gouvernement pour faciliter leur utilisation. Les bailleurs ont respecté leurs engagements en réduisant le nombre d'unités de gestion parallèles. Le point faible reste l'alignement sur les priorités régionales compte tenu de la non exécution de la politique de décentralisation adoptée par le gouvernement. Globalement, les acteurs nationaux évaluent plutôt positivement la mise en œuvre de ce principe qu'ils maintiennent comme prioritaire.

4.1.8. Principe 8 : S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux

La coordination reste le point faible de l'action des partenaires internationaux au Togo, comme l'ont souligné de manière unanime les participants lors de la consultation nationale. Ce manque de coordination peut s'expliquer en partie par le doublement du nombre de pays donateurs (d'une dizaine à une vingtaine) entre 2005 et 2009 et de projets (d'une cinquantaine à une centaine). Par ailleurs, la reprise progressive de l'aide au développement après des années d'isolement a entraîné son émiettement, les quelques bailleurs présents ayant été habitués à agir de manière isolée. L'adoption et la mise en œuvre du Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques de développement (DIPD), établi par le gouvernement en décembre 2010, permettront d'améliorer la coordination des actions des partenaires.

4.1.9. Principe 9 : Agir vite ... mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite

Ce principe figure parmi les plus pertinents pour le Togo mais est l'un des moins bien évalués par les acteurs togolais ; acteurs étatiques et non étatiques qui partagent le même sentiment d'urgence. Pour le gouvernement, agir vite, c'est offrir des résultats tangibles à une population impatiente de récolter les fruits du développement. Pour les acteurs non étatiques, c'est reprendre le cours normal de la vie après des années de souffrance. Du côté des Donateurs, ce principe reste difficile à mettre en œuvre. L'un des défis de l'avenir sera de se positionner par rapport à des pays non membres du CAD, qui pourraient agir vite et sans tenir compte des engagements internationaux inscrits dans la Déclaration de Paris.

4.1.10. Principe 10 : Éviter de créer des poches d'exclusion

L'aide au développement au Togo reste inégalement répartie et crée des poches d'exclusion. Cela s'explique non seulement par la faiblesse des montants de l'aide mais aussi par la difficulté d'atteindre les régions les plus reculées et le manque de relais locaux. Lors de la consultation nationale, ce principe a fait l'objet d'une discussion en présence des représentants des cinq régions du Togo. La mise en œuvre de la politique de décentralisation, inscrite dans la Constitution de 1992, pourrait constituer une première étape dans le renforcement de l'État et la réduction de ces poches d'exclusion.

4.2. Principales conclusions sur les principes de la Déclaration de Paris

4.1.11. Appropriation

Le dialogue établi entre le Parlement, les administrations locales et les parties prenantes extérieures à l'État (société civile, secteur privé, syndicats et instituts de recherche) a contribué à lancer un débat au niveau national sur l'efficacité de l'aide et la Déclaration de Paris. Ce processus a été engagé en amont de l'enquête sur les PEF par la formulation, le suivi et la mise en place de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, qui a fait l'objet d'un débat public élargi au Togo. Les ONG et les journalistes ont organisé des émissions et des débats dans les médias publics et privés. La consultation nationale

a permis d'attester des progrès réalisés et de fournir des indications de nature à favoriser la mise en application des PEF dans un esprit de responsabilité mutuelle. Cette démarche d'appropriation est apparue comme très pertinente pour le Togo. Le gouvernement a d'ailleurs choisi de remplir le questionnaire optionnel sur l'Analyse de l'appropriation inclusive, qui a fait l'objet de deux réunions de travail multi-acteurs. Les acteurs togolais souhaitent que le débat se poursuive et puisse atteindre d'autres intervenants, notamment dans les régions les plus reculées. Des efforts restent à faire également au niveau des membres du Parlement, afin qu'ils s'approprient davantage les enjeux et puissent exercer de manière plus systématique leur contrôle sur l'action publique.

4.2.2. Alignement

Globalement, les Togolais considèrent que les partenaires s'alignent plutôt bien sur les stratégies nationales, même si l'on note un léger fléchissement de cet indicateur entre 2007 et 2010, passé de 69 % à 56 %. Les donateurs ont en effet aligné leurs stratégies-pays sur le DSRP, document de référence en matière de politique du développement du Togo.

4.2.3. Harmonisation

Encore très peu nombreux sur le terrain, les partenaires internationaux ont pris l'habitude de travailler de manière cloisonnée. La faiblesse du nombre de missions et de travaux analytiques coordonnés montre qu'il reste encore des progrès à faire en matière de coordination. Les acteurs togolais demandent davantage d'harmonisation des programmes et des procédures des partenaires internationaux. La reprise de la coopération internationale au Togo et l'arrivée probable de nouveaux acteurs internationaux devraient rendre plus complexe la gestion de l'aide. Les partenaires internationaux attendent avec impatience la mise en œuvre du décret portant sur le DIPD, approuvé en décembre 2010 par le chef de l'État et visant à définir un cadre institutionnel de coordination de la gestion de l'aide publique au développement.

4.2.4. Gestion axée sur les résultats (GAR)

La gestion axée sur les résultats est aujourd'hui un consensus incontournable pour l'ensemble des acteurs du développement. Certains partenaires l'ont adoptée et ont même initié des actions de renforcement des capacités en faveur des acteurs locaux avec lesquels ils travaillent dans le cadre de projets et programmes. Le gouvernement a également pris l'engagement, lors d'un séminaire gouvernemental, de faire de cette pratique une réalité dans la gestion de l'action gouvernementale. Il a ainsi invité tous les pays donateurs non seulement à adopter la GAR mais également à la soutenir afin que cette approche soit prise en considération lors de toutes les phases de l'élaboration, de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des politiques, stratégies, programmes et projets de lutte contre la pauvreté et de développement.

Tableau 3: Tableau récapitulatif des principes de la Déclaration de Paris

Principe	Résultats	Priorités
Appropriation	Il y a eu de réelles avancées en termes de dialogue multi-acteurs.	Des efforts restent à faire au niveau des membres du Parlement afin qu'ils s'approprient davantage les enjeux et puissent exercer de manière plus systématique leur contrôle sur l'action publique.
Alignement	Les partenaires internationaux s'alignent plutôt bien sur les stratégies nationales.	Il reste à rapprocher davantage les attentes des acteurs togolais et les priorités déclinées en programmes par les partenaires internationaux.
Harmonisation	Les partenaires internationaux travaillent encore de manière trop cloisonnée.	Les partenaires internationaux attendent avec impatience la mise en œuvre du décret portant sur le DIPD, approuvé en décembre 2010 par le chef de l'État et visant à définir un cadre institutionnel de coordination de la gestion de l'aide publique au développement.
Gestion axée sur les résultats	Les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques de développement existent pour l'ensemble des programmes (PAP, PIP, DSRP, OMD, etc.).	Elle est inscrite dans le DSRP, qui prévoit la création d'un système d'information pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Ce mécanisme de suivi et d'évaluation est en cours d'opérationnalisation.
Responsabilité mutuelle	Le gouvernement togolais comme les partenaires internationaux sont très attachés à ce principe de la responsabilité mutuelle.	Les acteurs togolais espèrent que tout le processus enclenché depuis le début de l'année 2011, et qui a donné lieu à de nombreux échanges, se poursuivra au-delà de la consultation nationale.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des Principes des Etats Fragiles

Principe	Résultats	Priorités
Prendre le contexte comme point de départ	On note une bonne prise en compte du contexte, même si les perceptions du terrain ne sont pas toujours en adéquation avec les priorités des partenaires.	Valoriser la réalité socioculturelle du pays. Favoriser l'approche ascendante dans la conception des programmes.
Ne pas nuire	Les acteurs togolais sont très sensibles à cette question. Ils estiment que « toute aide n'est pas bonne à prendre ». Les partenaires internationaux ont été évalués très négativement pour ce principe même si de bonnes pratiques ont été relevées.	Revoir les grilles de salaire des PTF et de la fonction publique afin d'éviter la fuite des cerveaux. Anticiper l'arrêt des programmes de développement en cours d'exécution. Favoriser la communication entre les PTF et les ONG.
Faire du renforcement de l'état l'objectif fondamental	L'objectif est bien intégré dans les programmes d'aide, mais le défi réside dans le manque de ressources humaines formées de manière adéquate. Le Togo vient d'accueillir une nouvelle génération de fonctionnaires sans expérience.	Former les jeunes fonctionnaires nouvellement recrutés. Poursuivre la réforme administrative.
Accorder la priorité à la prévention	Les OSC présentent une vision à court terme en matière de prévention (prévention des crises au moment des élections). Des efforts à long terme vont être nécessaires pour faire face au dérèglement climatique et à ses corollaires (crises alimentaires et catastrophes naturelles).	Développer une vision à long terme de la prévention dans les différents domaines d'intervention.
Reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs politiques, sécuritaires et de développement	Ces trois objectifs ne sont pas bien articulés par les partenaires au développement et le gouvernement. Ils font l'objet d'un traitement cloisonné, en raison de la sensibilité des acteurs togolais à la question sécuritaire.	Mieux articuler ces trois objectifs dans les programmes de développement. Faire un travail pédagogique et d'information auprès des acteurs togolais sur les enjeux sécuritaires (RSS, sécurité humaine).
Promouvoir la non-discrimination comme fondement de sociétés stables et sans exclus	On constate une bonne prise en compte de ce principe par les partenaires internationaux, qui ont développé des programmes spécifiques vis-à-vis des populations les plus vulnérables.	Accorder une attention particulière aux personnes handicapées dans la société. Encourager les femmes à s'investir dans l'action politique.
S'aligner sur les priorités locales d'une manière différente selon le contexte	Les acteurs évaluent positivement la mise en œuvre de ce principe par les partenaires au développement, qui ont respecté certains de leurs engagements comme la réduction du nombre d'unités parallèles, sujet très sensible au Togo.	Renforcer l'appui budgétaire pour permettre au gouvernement de faire ses propres arbitrages. Mettre en place une plate-forme de gestion de l'aide pour en faire le suivi de manière plus précise.

S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux	La coordination reste le point faible de l'action des partenaires internationaux au Togo, qui comptent sur la mise en œuvre effective du décret relatif au DIPD pour améliorer la coordination.	Mettre en place une cellule nationale de coordination de l'aide. Organiser une rencontre annuelle entre les partenaires au développement et le gouvernement au Togo. Rendre fonctionnelles les structures régionales de coordination.
Agir vite ... mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite	Ce principe reste difficile à mettre en œuvre. Les partenaires sont bien évalués dans leurs réponses aux catastrophes humanitaires, mais moins bien pour ce qui est des actions à moyen et long terme. L'un des défis sera de se positionner par rapport à des pays non membres du CAD qui pourraient agir vite et sans tenir compte des engagements internationaux inscrits dans la Déclaration de Paris.	Associer davantage les acteurs locaux pour transformer les actions d'urgence en programmes de développement.
Éviter de créer des poches d'exclusion	L'aide au développement reste inégalement répartie entre les cinq régions du Togo, créant des poches d'exclusion. Les partenaires au développement ne disposent pas de relais suffisants dans les différentes régions pour déterminer les besoins des populations. La politique de décentralisation en cours est en panne et les élections locales sans cesse reportées.	Relancer la politique de décentralisation. Définir un calendrier pour la tenue des élections locales

Résumé sur les progrès

En 2010, les objectifs ont été atteints pour 9 des 15 indicateurs établis par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Un progrès considérable a été mesuré pour 5 indicateurs et 3 indicateurs font l'objet d'un progrès faible ou d'un recul.

Tableau 5 : Suivi de la Déclaration de Paris: Niveaux de référence et objectifs-cibles

NO	Indicateur	2005 (Pour Référence)	2007 (Pour Référence)	Résultat 2010	Cible 2010
1	Les partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles	--	--	B	B ou A
2a	Les systèmes nationaux de gestion des finances publiques sont fiables	2.0	2.0	2.5	2.5
2b	Les systèmes nationaux de passation des marchés sont fiables	Non disponible	Non disponible	Non disponible	N/A
3	Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	--	69%	89%	85%
4	Renforcement des capacités par un soutien coordonné	--	29%	60%	50%
5a	Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	--	4%	54%	N/A
5b	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	--	15%	47%	N/A
6	Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	--	13	9	N/A
7	L'aide est davantage prévisible	--	14%	46%	N/A
8	L'aide est non liée	84%	87%	98%	Plus de 84%
9	Utilisation de procédures ou dispositifs communs	--	39%	35%	66%
10a	Missions sur le terrain	--	15%	12%	40%
10b	Travaux analytiques par pays	--	21%	43%	66%
11	Cadres axés sur les résultats	--	--	C	B ou A
12	Responsabilité mutuelle	Non disponible	Non	Non	Oui

DEUXIEME PARTIE :

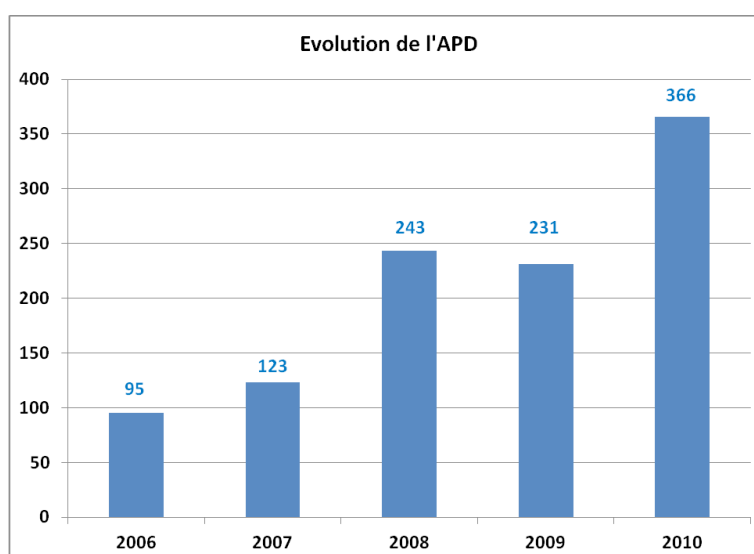
TENDANCES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 1 : EVOLUTION ET REPARTITION DE L'AIDE

1-1- Evolution de l'APD de 2006 à 2010

Au cours de l'année 2010, le Togo a bénéficié auprès de ses donateurs, d'une aide estimée à 366,493 millions de dollars US dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets de développement. Cette assistance a connue une forte augmentation de 2006 à 2008 passant de 95 millions de \$ US à 243,37 millions \$ US. Après une légère diminution en 2009 (231,43 millions \$ US), on note une hausse de l'APD en 2010 (366, 49 millions \$ US). La situation de l'aide pour l'année 2010 traduit la reprise effective de la coopération du Togo avec ses donateurs suite aux réformes institutionnelles entreprises par le gouvernement.

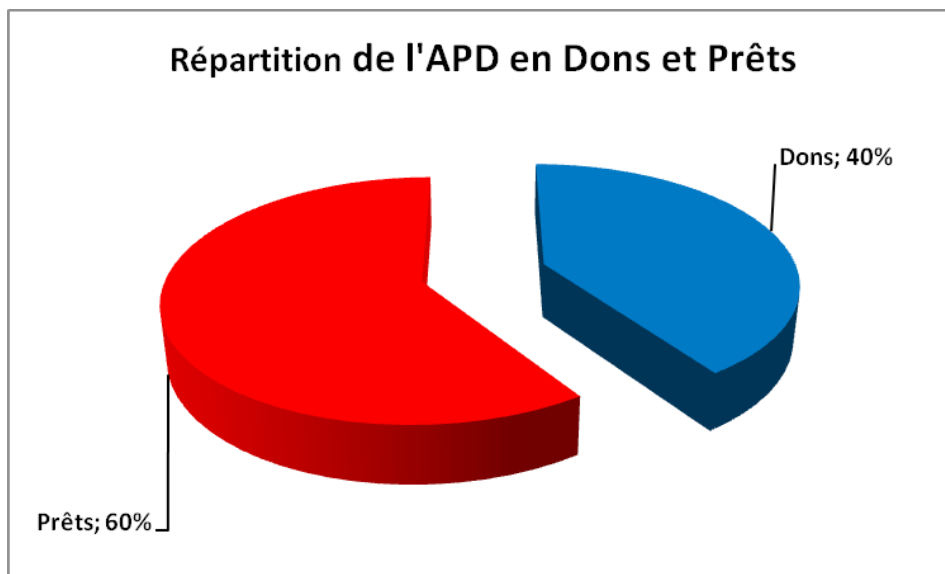
Graphique 2 : Evolution de l'APD 2006-2010



1-2- Répartition de l'APD en dons et prêts :

Les ressources internes du Togo n'étant pas suffisantes pour financer son développement, il fait appel à des ressources financières extérieures accordées soit sous forme de dons ou de prêts à des taux concessionnels par ses donateurs bilatéraux, multilatéraux ou par les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Au titre de l'année 2010, le Togo a bénéficié d'une aide répartie comme suit : prêts (218 076 380 \$ US soit 60% de l'APD) et dons (148 082 919 \$ US soit 40% de l'APD).

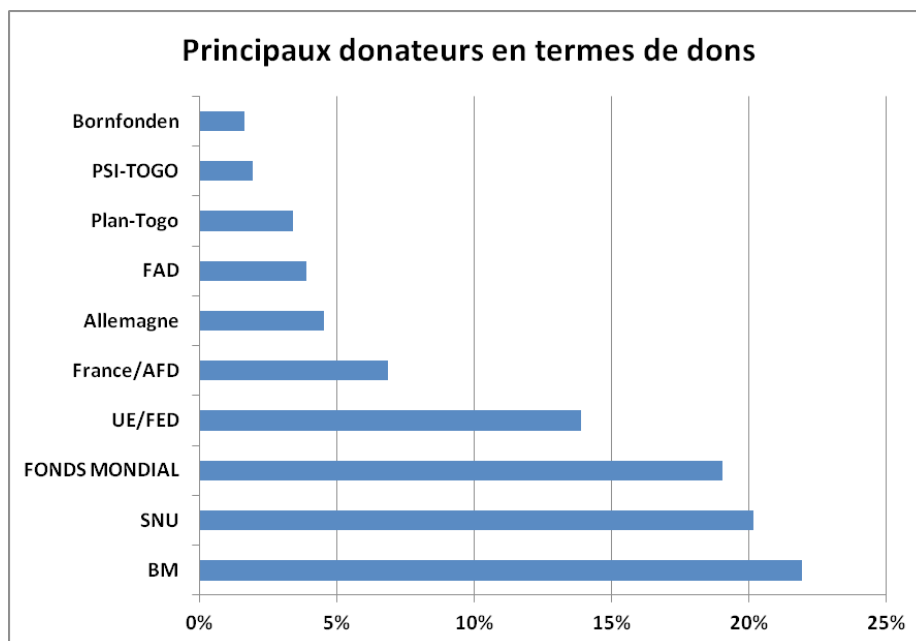
Graphique 3 : Répartition de l'APD en dons et prêts



1-2-1-Les dons

La situation de l'année 2010 révèle une diminution des dons. De 165,68 millions \$ US en 2009, le montant des dons en 2010 a baissé et se situe à 141,33 millions \$ US. Les principaux pourvoyeurs de ces dons sont dans l'ordre : la BM (32 500 449 \$ US soit 22% des dons), le SNU (29 841 585 \$ US soit 20% des dons), le Fonds Mondial (28 179 554 \$ US soit 19% des dons), l'UE (20 569 122 \$ US soit 14% des dons), la France (10 154 085 \$ US soit 7% des dons), l'Allemagne (7 066 994 \$ US soit 5% des dons), le FAD (5 789 159 \$ US soit 4% des dons) et le Plan-Togo (5 078 041 \$ US soit 4% des dons).

Graphique 4 : Principaux donateurs en terme de dons

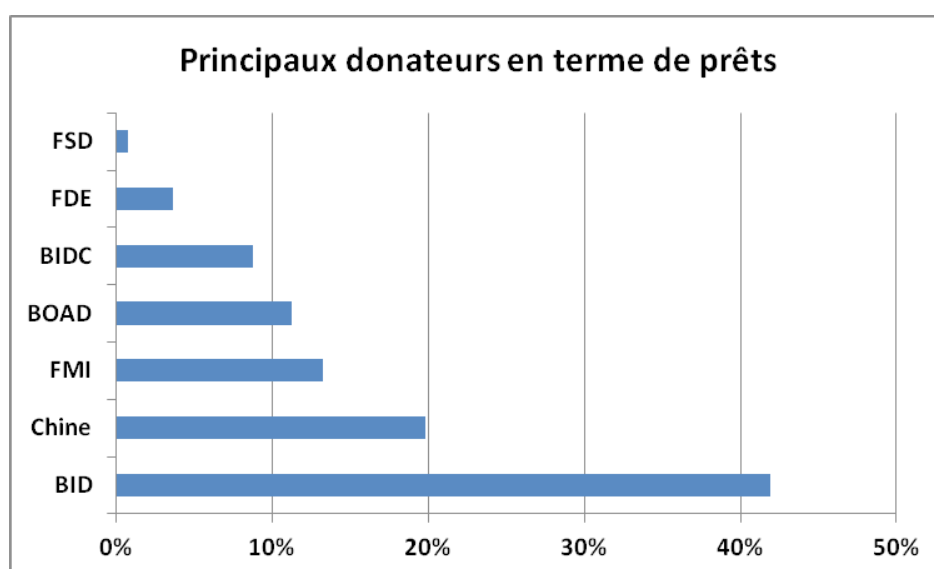


1-2-2- Les prêts

Les déboursements effectués au cours de l'année 2010 au titre des prêts se sont élevés à 218,076 millions \$ US contre 65,75 millions de \$ US un an auparavant. Les déboursements au titre des prêts sont en hausse en 2010 par rapport à ceux de l'année 2009. Ils sont allés en grande majorité au financement des projets d'investissement.

Les principaux donateurs en termes de prêts au cours de la période 2010 sont essentiellement, la BID (91 447 927 \$ US soit 42% des prêts), la Chine (43 247 280 \$ US soit 20% des prêts), le FMI (28 880 412 \$ US soit 13% des prêts), la BOAD (24 464 299 \$ US soit 11% des prêts), la BIDC (19 168 338 \$ US soit 9% des prêts) et la FDE (8 024 330 \$ US soit 4% des prêts).

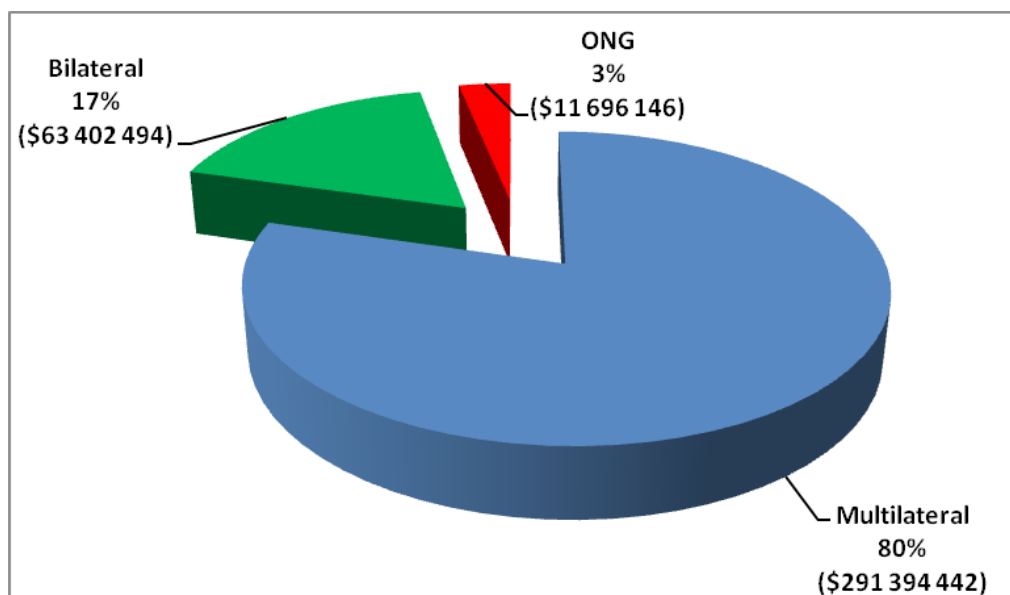
Graphique 5 : Principaux donateurs en terme de prêts



1-3- Répartition de l'APD par type de Coopération

L'APD reçue par le Togo en 2010 provient des ONG, des donateurs multilatéraux et bilatéraux. Elle est caractérisée par une prédominance de l'aide multilatérale.

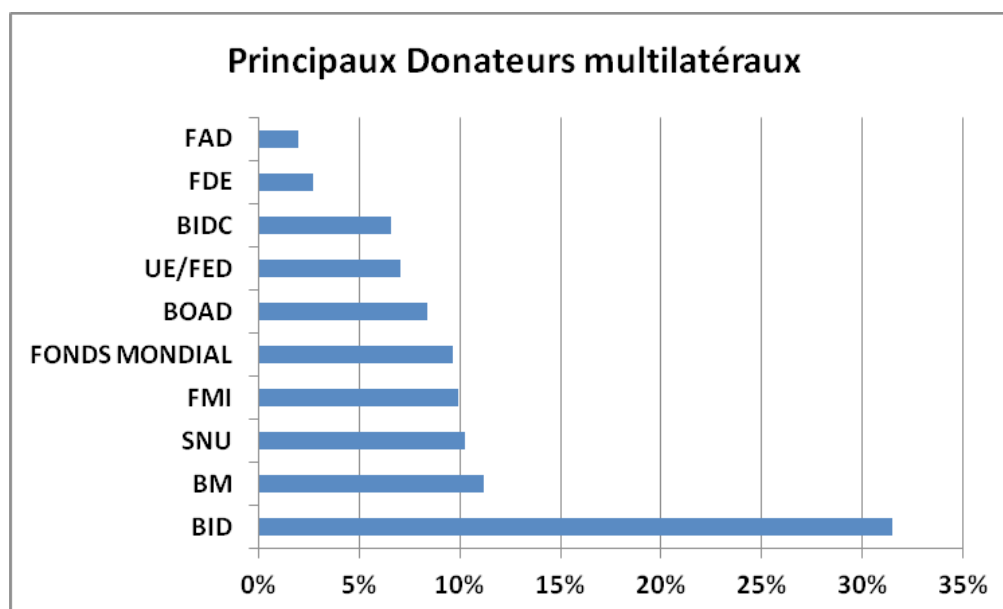
Graphique 6 : Répartition de l'APD par type de Coopération



La répartition de l'APD en 2010 par type de coopération se présente comme suit :

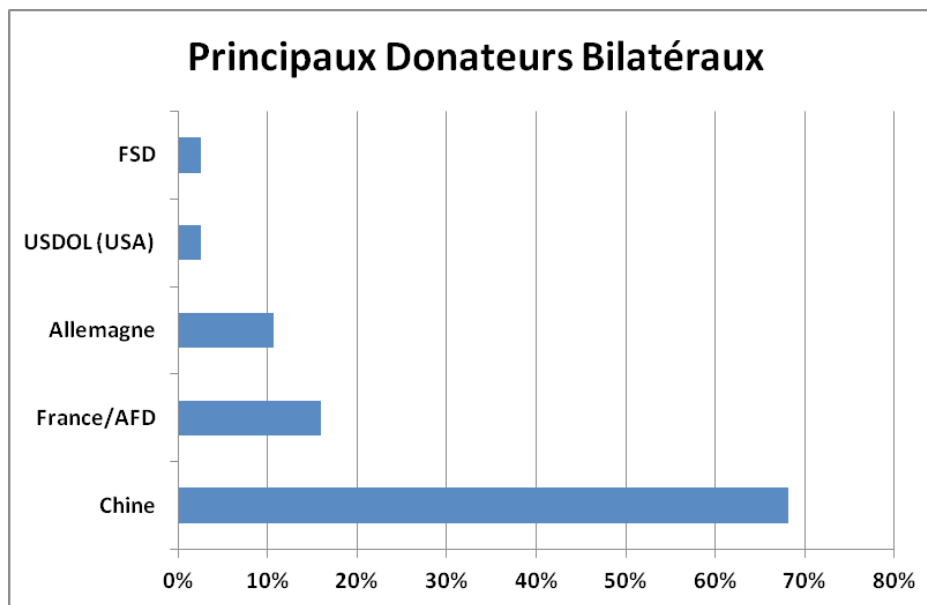
■ Aide multilatérale: 291 394 442 \$ US, soit 80 % sur le total avec pour principaux donateurs la BID (91 447 927 \$ US), la BM (32 500 449 \$ US), le SNU (30 175 368,\$ US), le FMI (28 880 412 \$ US), le Fonds Mondial (28 179 554 \$ US), la BOAD (24 464 299 \$ US), l'UE (20 569 122 \$ US).

Graphique 7 : Principaux donateurs multilatéraux



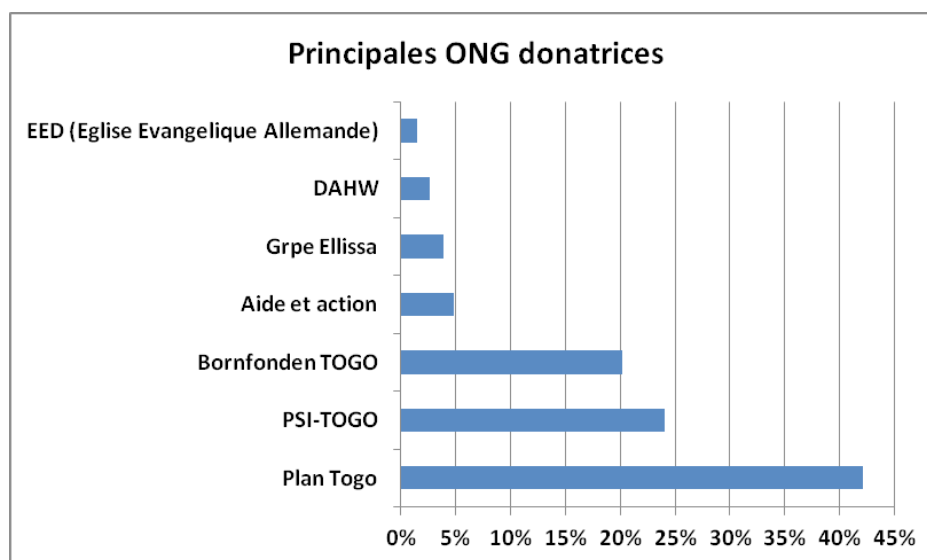
Aide Bilatérale : 63 402 494 \$ US soit 13% de l'APD totale. Les principaux pourvoyeurs de ce type d'aide sont : la Chine (43 247 280 \$ US), la France (10 154 085 \$ US), l'Allemagne (6 743 047 \$ US), les USA (1 663 938 \$ US) et l'Arabie Saoudite (1 590 744 \$ US).

Graphique 8 : Principaux donateurs bilatéraux



■ Les ONG : 11 696 146 \$ US soit 3% de l'APD totale. Les principales ONG donatrices sont : Plan-Togo (4 924 151 \$ US), PSI (2 817 860 \$ US), Bornfonden (2 358 483 \$ US), Aide et action (563 470 \$ US), Groupe Elissa (448 207 \$ US), DAHW (309 921 \$ US) et EED (174 671 \$ US).

Graphique 9 : Principales ONG donatrices

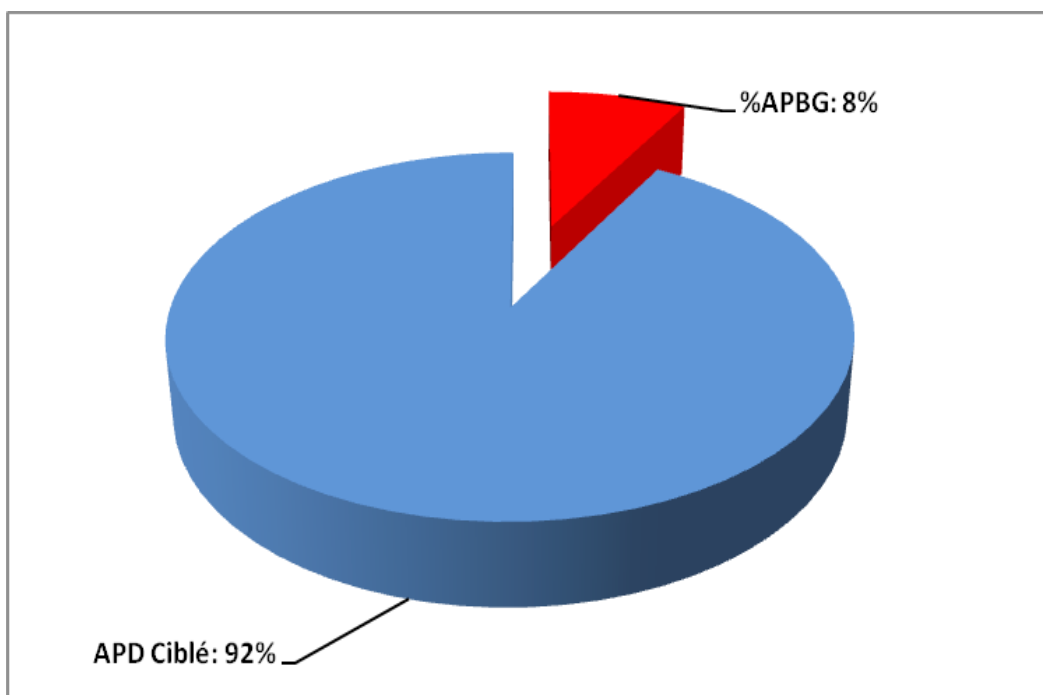


1-4- Part de l'appui budgétaire dans le total de l'aide

L'appui budgétaire permet aux pays partenaires d'assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégie de développement. Elle permet également aux donateurs de s'aligner sur les procédures nationales.

En 2010, l'appui budgétaire s'est établi à 28 922 253 \$ US soit 8% du montant total de l'aide (366,493 millions de \$ US) contre 21,29 millions de \$ US soit 9,22% du montant total de l'aide (231,43 millions de \$ US) en 2009.

Graphique 10 : Part de l'appui budgétaire dans le total de l'aide



CHAPITRE 2 : REPARTITION DE L'AIDE PAR PILIERS ET SECTEURS DU DSRP

2-1- Répartition de l'APD par pilier du DSRP

En juin 2009 le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C) a été adopté par le gouvernement. La mise en œuvre de cette stratégie a impliqué tous les acteurs du développement et les populations bénéficiaires. Cette stratégie vise l'amélioration effective et durable des conditions de vie des populations.

A cet effet, l'action gouvernementale s'appuie sur quatre (04) piliers stratégiques : (i) le renforcement de la gouvernance ; (ii) la consolidation des bases d'une croissance forte et durable ; (iii) le développement du capital humain ; et (iv) la réduction des déséquilibres régionaux et la promotion du développement à la base.

Les thématiques transversales relatives à l'environnement, au sida, au genre et aux droits humains sont prises en compte par ces piliers.

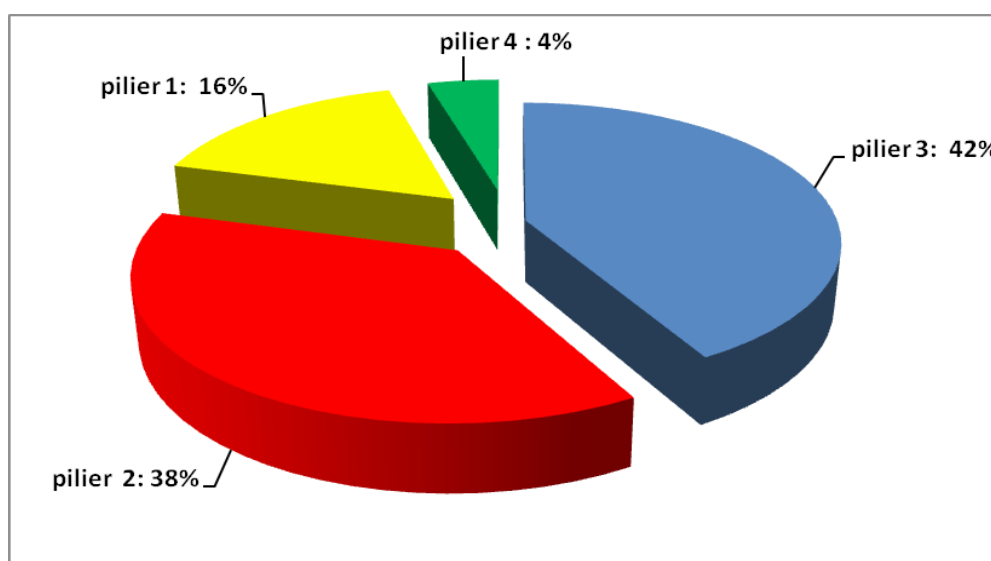
Après deux années de mise en œuvre du DSRP-C, la situation de l'APD par pilier se présente comme suit :

Tableau 6 : Evolution des flux d'aides par pilier du DSRP-C (2009-2010) (en millions de \$ US)

PILIER DU DSRP-C	2009		2010	
	Montant (en millions de \$ US)	%APD	Montant (en millions de \$ US)	%APD
PILIER 1	127,70	55,18	59,860	16
PILIER 2	14,08	6,08	137,404	38
PILIER 3	74,88	32,36	153,264	42
PILIER 4	14,77	6,38	15,966	4
TOTAL	231,43	100	366,493	100

En 2010, la part de l'APD allouée au pilier 3 (développement du capital humain) est plus importante comparativement aux autres piliers. Le pilier 4 (réduction des déséquilibres régionaux et promotion du développement à la base) est celui qui a bénéficié de moins de l'aide.

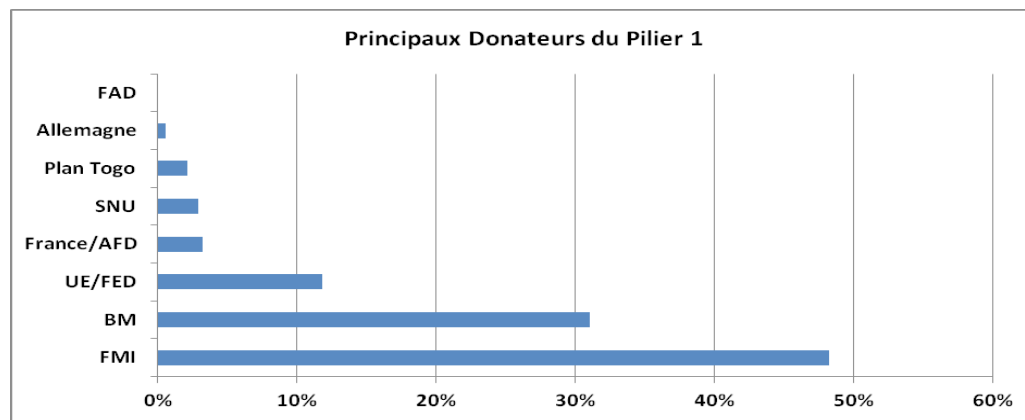
Graphique 11 : Répartition de l'APD par pilier du DSRP



■ Pilier 1 : renforcement de la gouvernance

Ce pilier couvre quatre (04) domaines prioritaires d'intervention : (i) renforcement de la gouvernance politique ; (ii) promotion de la gouvernance institutionnelle ; (iii) mise en œuvre de la réforme administrative; (iv) renforcement de la gouvernance économique. L'APD attribuée au pilier 1 s'élève à 59 859 537 \$ US en 2010, soit 16 % de l'aide totale. Les principaux donateurs qui ont financé les projets du pilier 1 du DSRP-C sont le FMI (28 880 412 \$ US), la Banque mondiale (18 576 269 \$ US), l'UE/FED (7 084 356 \$ US), la France/AFD (1 937 996 \$ US), le SNU (1 758 775 \$ US), le Plan-Togo (1 284 508 \$ US) et l'Allemagne (.337 221 \$ US).

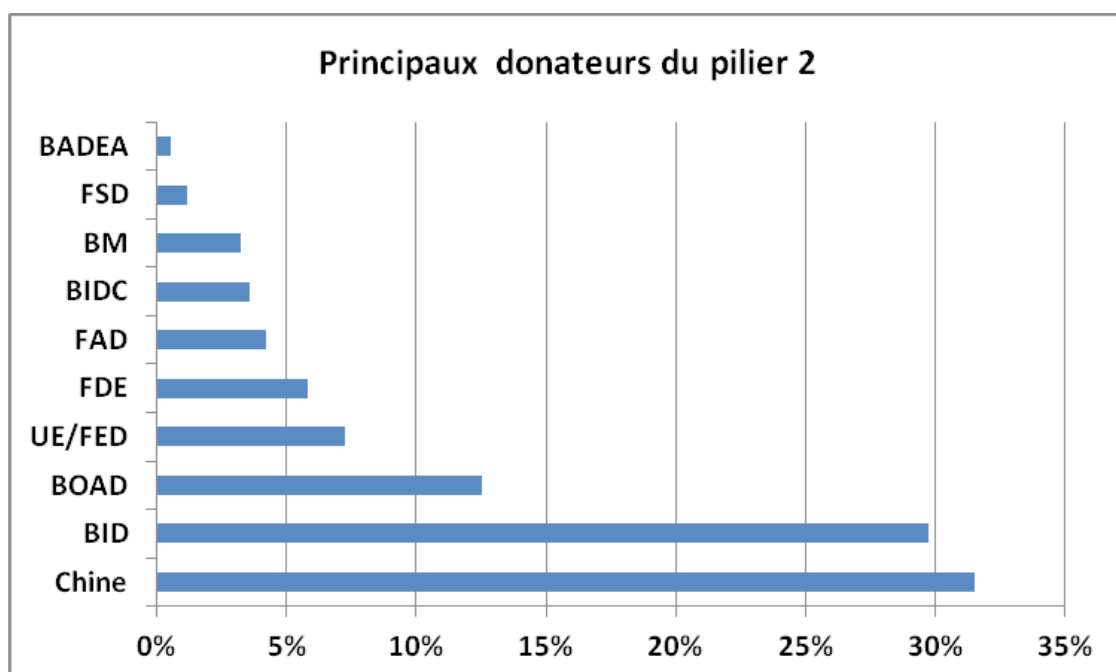
Graphique 12 : Principaux donateurs du pilier 1



■ Pilier 2 : consolidation des bases d'une croissance forte et durable

Le deuxième pilier vise la mise en place de nouvelles bases pour une croissance forte, durable et soutenue. Neuf (09) domaines servent de base pour la promotion de la croissance : (i) renforcement des réformes structurelles ; (ii) amélioration du climat des affaires ; (iii) promotion des sources de la croissance ; (iv) développement des infrastructures de soutien à la croissance ; (v) renforcement de l'intégration régionale ; (vi) gestion efficace des ressources naturelles, de l'environnement et du cadre de vie ; (vii) redistribution des fruits de la croissance ; (viii) création d'emplois ; et (ix) promotion de la recherche. Les projets relatifs au pilier 2 ont été financés à hauteur de 13 7321 896 \$ US en 2010, soit 38 % du total de l'APD. Les principaux donateurs qui ont contribué au financement des projets du pilier 2 sont : la Chine (43 247 280 \$ US), la BID (40 793 658 \$ US), la BOAD (17 175 184 \$ US), l'UE/FED (9 983 027 \$ US), le FDE (8 024 330 \$ US), FAD (5 789 159 \$ US), la BIDC (4 913 148 \$ US) et la BM (4 464 515 \$ US).

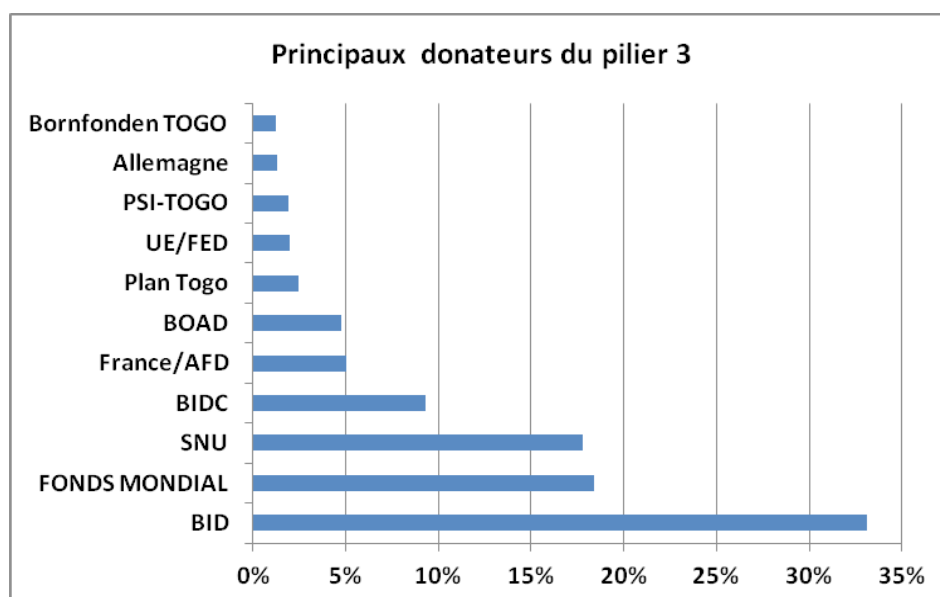
Graphique 13 : principaux donateurs du pilier 2



■ Pilier 3 : Développement du capital humain

A travers ce pilier, le gouvernement vise la satisfaction des besoins sociaux de base par : (i) la promotion du système d'éducation et de formation ; (ii) le développement du système et des services de santé ; (iii) l'amélioration du niveau nutritionnel des populations ; (iv) l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement ; et (v) la promotion de l'équité genre et de la protection sociale. Les projets financés dans le cadre des recommandations de ce pilier se chiffrent à 153 263 917 \$ US en 2010, soit 42 % du total de l'APD. Les principaux donateurs de ce pilier sont : la BID (50 654 269 \$ US), le Fonds Mondial (28 179 554 \$ US), le SNU (27 499 312 \$ US), la BIDC (14 255 191 \$ US), la France/AFD (7 748 080 \$ US) et la BOAD (7 289 115 \$ US).

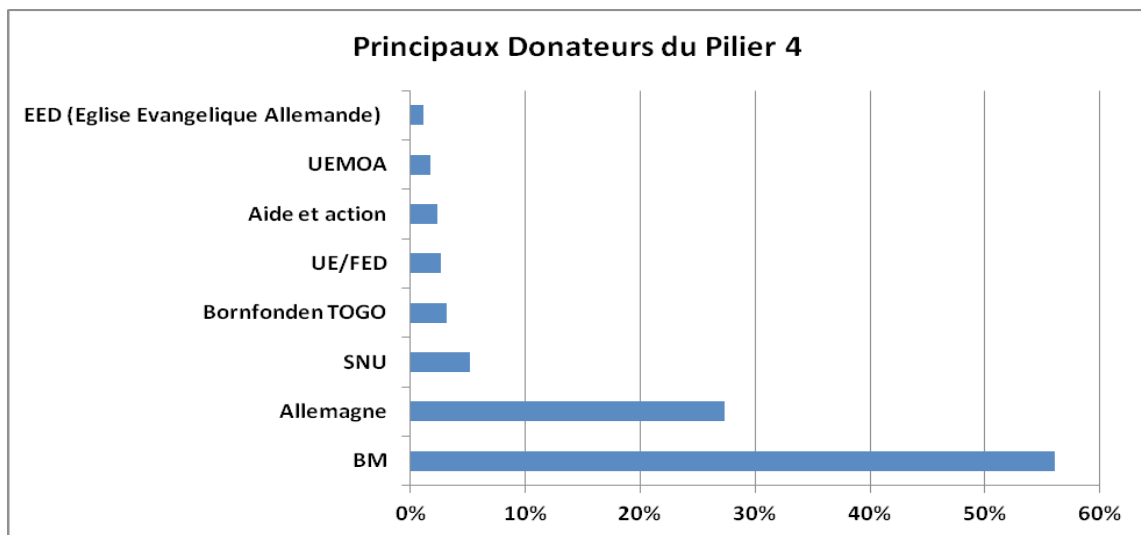
Graphique 14 : principaux donateurs du pilier 3



■ Pilier 4 : Développement à la base et réduction des déséquilibres régionaux

Ce pilier vise à créer les conditions idoines pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté au niveau local. Ainsi, le Gouvernement entend : (i) renforcer la gouvernance locale et les mécanismes d'appui au développement à la base, pour une participation effective des organisations à la base au processus de réduction de la pauvreté ; et (ii) développer les potentialités régionales et locales en vue de promouvoir le développement local et éviter ainsi l'aggravation des déséquilibres inter et intra-régionaux. Le montant total consacré aux projets rentrant dans les recommandations de ce pilier se chiffre à 15 965 807 \$ US en 2010, soit 4 % de l'APD totale. Les principaux bailleurs de ce pilier sont : la BM (8 958 295 \$ US), l'Allemagne (4 370 929 \$ US), le SNU (835 357 \$ US), Bornfonden Togo (511 928 \$ US), l'UE/FED (423 797 \$ US) et Aide et Action (384 527 \$ US).

Graphique 15 : Principaux donateurs du pilier 4

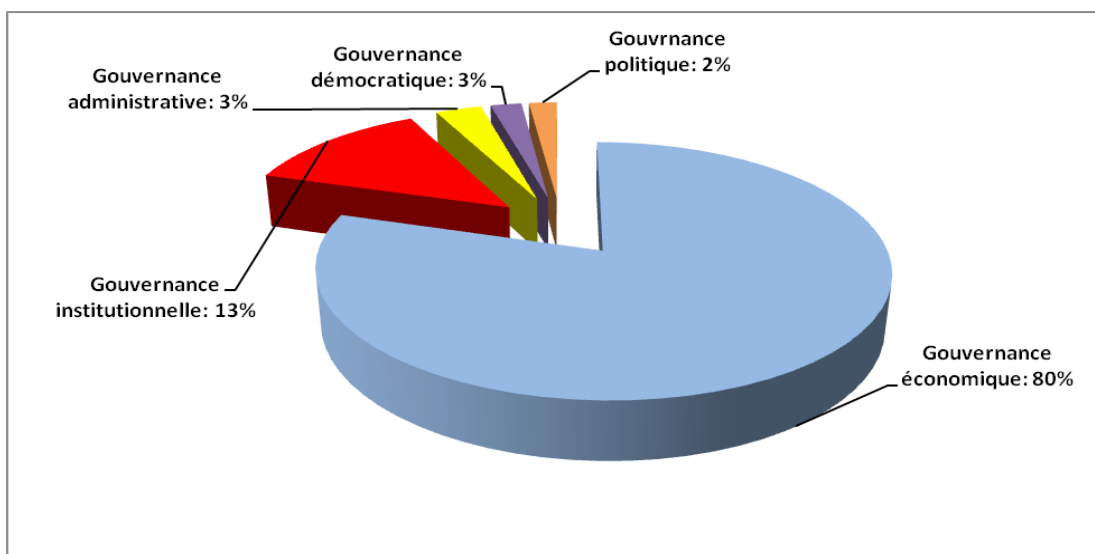


2- 2 - Répartition de l'APD par secteurs des Piliers du DSRP

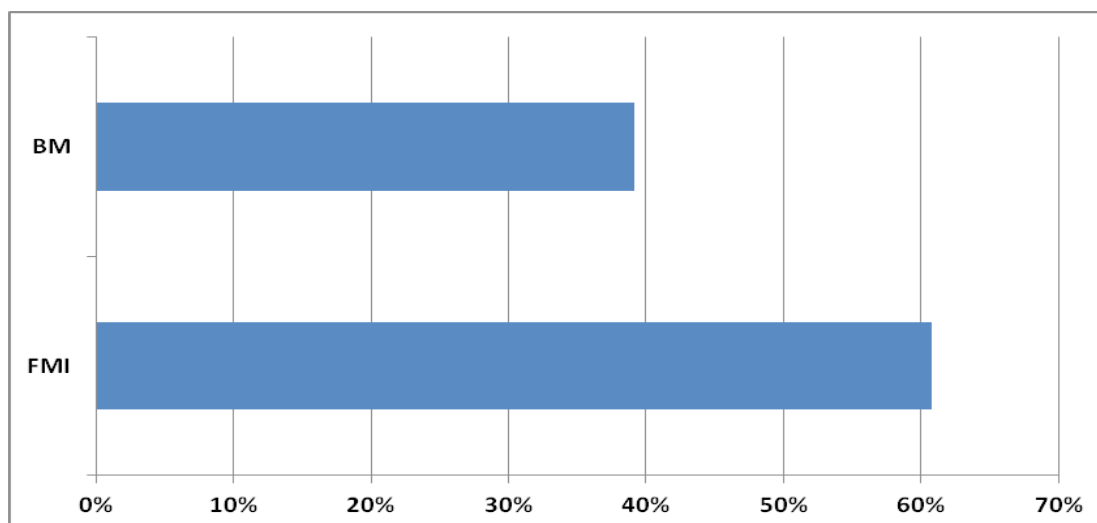
2-2-1- Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 1

En 2010, le pilier 1 a bénéficié d'une aide d'un montant total de 59 859 537 \$ US. La répartition de l'APD par secteurs du pilier 1 se présente comme suit : gouvernance économique (47 498 522 \$ US soit 80 % du total de l'APD), gouvernance institutionnelle (7 686 312 \$ US soit 13 % de l'APD), gouvernance administrative (1 897 439 \$ US soit 3% de l'APD), gouvernance démocratique (1 621 729 \$ US soit 3% de l'APD) et gouvernance politique (1 155 535 \$ US soit 2% de l'APD). La gouvernance économique a bénéficié de plus de 50 % de l'APD totale du pilier 1. Les principaux donateurs du volet gouvernance économique sont : le FMI (28 880 412 \$ US), la BM (18 576 269 \$ US) et l'UE/FED (7 084 356 \$ US).

Graphique 16 : Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 1



Graphique 17 : Principaux Donateurs du secteur Gouvernance économique

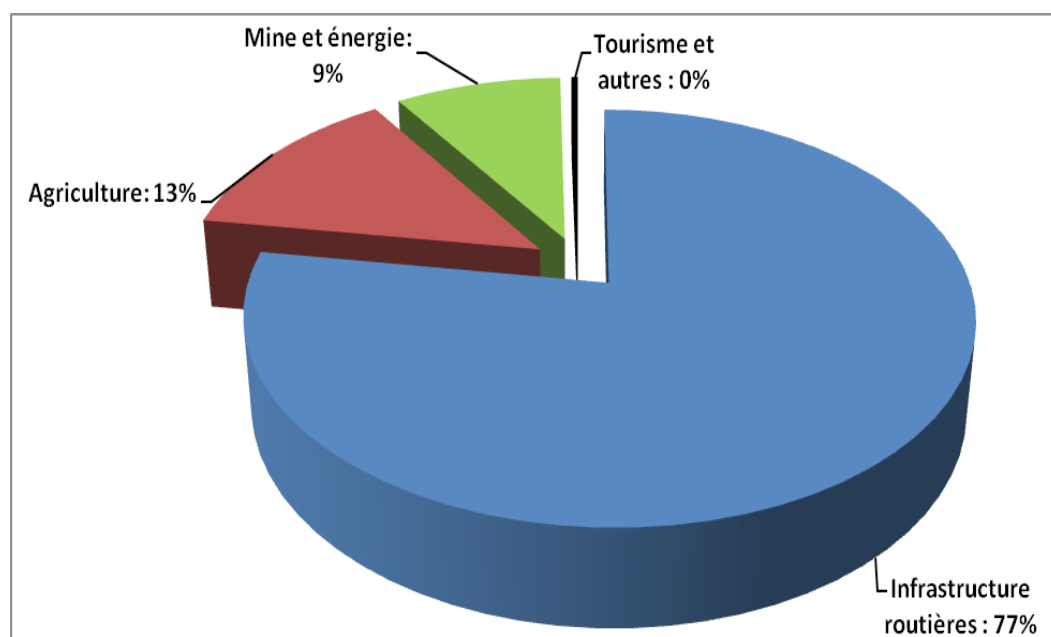


2-2-2- Répartition de l'APD par secteurs du pilier 2

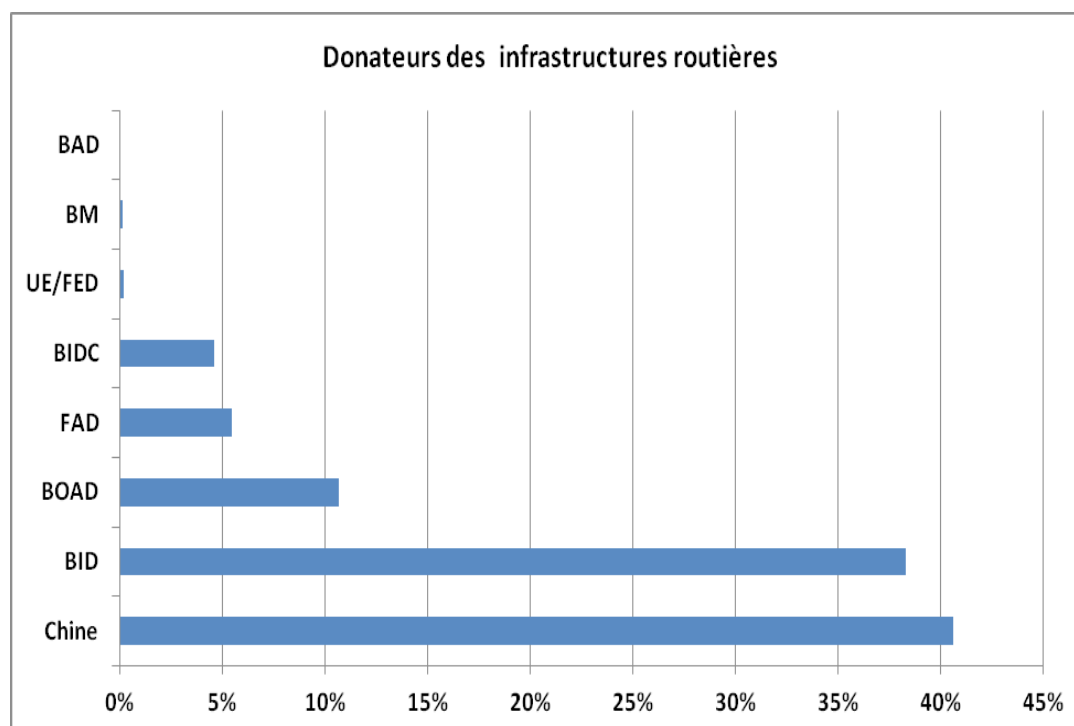
L'APD allouée au pilier 2 en 2010 s'élève à 137 403 820 \$ US. Cette aide est répartie comme suit : Infrastructures routières (106 420 273 \$ US soit 78% de l'APD), Agriculture (18 167 672 \$ US soit 13% de l'APD), Mine et énergie (12 255 898 soit 9% de l'APD) et autres (559 976 \$ US).

Le secteur des infrastructures routières a été le bénéficiaire privilégié du pilier 2 avec 106 420 273 \$ US suivi de l'agriculture pour un montant de 18 031 247 \$ US. Les principaux donateurs de ce secteur sont : la Chine (43 247 280 \$ US soit 41 % de l'APD), la BID (40 793 658 \$ US soit 38% de l'APD), la BOAD (11 331 176 \$ US soit 11% de l'APD), le FAD (5 789 159 \$ US soit 5% de l'APD), la BIDC (4 913 148 \$ US soit 5% de l'APD).

Graphique 18 : Répartition de l'APD par secteurs du pilier 2



Graphique 19 : Principaux Donateurs du secteur des infrastructures routières



2-2-3- Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 3

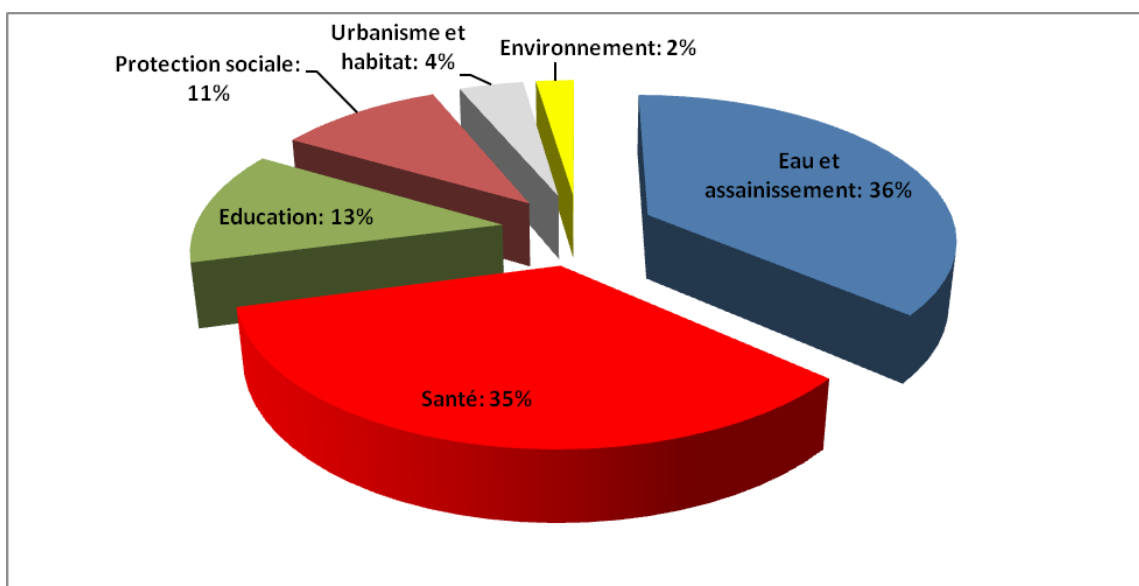
Le pilier 3 en 2010, a bénéficié d'une aide d'un montant total de 153 263 917 \$ US répartie comme suit : Eau et assainissement (54 933 672 \$ US soit 36 % du total de l'APD), Santé (52 991 999 \$ US soit 35 % de l'APD), Education (19 187 369 \$ US soit 13% de l'APD), Protection sociale (16 319 689 \$ US soit 11% de l'APD), Urbanisme et habitat (6 036 023 \$ US soit 4% de l'APD) et Environnement (3 795 164 \$ US soit 2%).

Globalement, les secteurs Eau et assainissement et santé sont les principaux bénéficiaires de l'APD du pilier 3 ; par contre l'Environnement est le secteur qui a bénéficié le moins de l'aide.

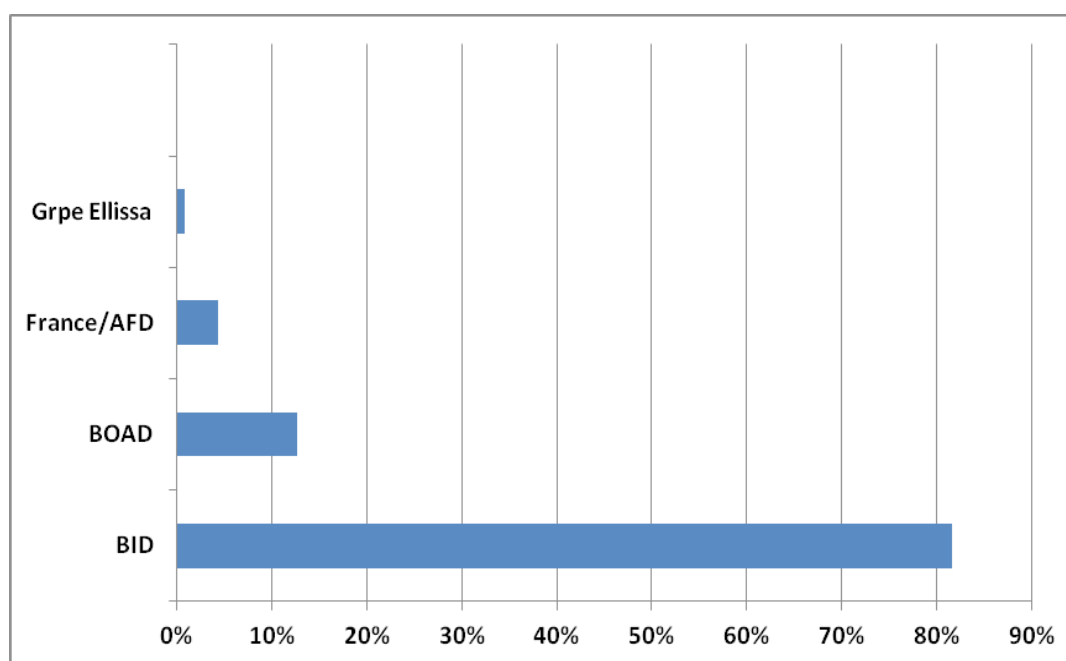
Les principaux donateurs du secteur Eau et assainissement sont : la BID (44 822 741 \$ US soit 82% de l'APD), la BOAD (7 289 115 \$ US soit 13% de l'APD), la France/AFD (2 359 603 soit 4% de l'APD) et le groupe Elissa (462 214 \$ US).

Quant au secteur de la Santé, les principaux donateurs sont les suivants : le Fonds Mondial (28 179 554 \$ US soit 53% de l'APD), la BIDC (14 255 191 \$ US soit 27% de l'APD), le SNU (4 654 033 \$ US soit 9% de l'APD du pilier 3), le PSI-TOGO (2 905 924 \$ US soit 5% de l'APD).

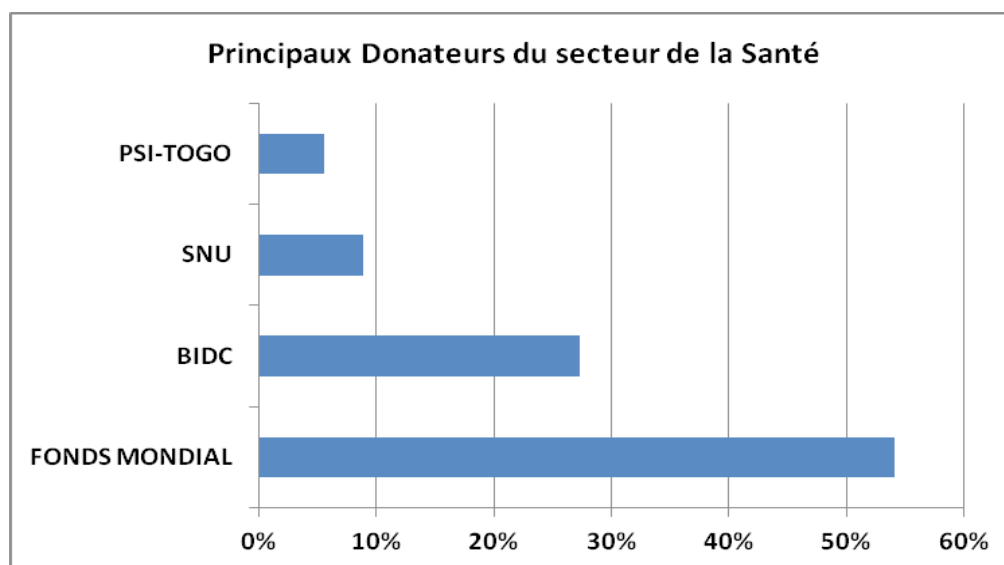
Graphique 20 : Répartition de l'APD par secteurs du Pilier 3



Graphique 21 : Principaux Donateurs du secteur Eau et assainissement



Graphique 22 : Principaux Donateurs du secteur Santé



TROISIEME PARTIE :

DONNEES RELATIVES A L'APD 2010

Tableau 7: Résumé de l'aide par donateur en 2010

Donateurs	Montant (en millions de \$ US)
France/AFD	10154084,74
Aide et action	581079,1449
Aide et action, BIT	79225,20684
Allemagne	6743047,095
BADEA	790836,6073
BM	32500449
BOAD	24464298,59
Bornfonden TOGO	2432190,148
Chine	43247279,87
DAHW	319607,1181
EED (Eglises Evangélique) Allemagne	180130,0878
FAD	5789158,771
FDE	8024329,709
FEM	222151,6062
FEM/PNUD	184885,602
FMI	28 880 412
FONDS MONDIAL	28179554,4
Friends of the Earth Intern.(FE)	18998
FSD	1590744,165
Groupe Ellissa	462214,0051
NEERLANDE	3400
OIF	22771,84654
Plan Togo	5078040,64
SNU	29841585,13
PNUE/FEM	302195,5165
PSI-TOGO	2905924,43
UE/FED	20569121,84
UEMOA	288116,4779
Umweltshutz organisation, global 2000 et FE	3264
UNEP RISOE CENTER	20 000
USDOL (USA)	1 663 938
BID	91447926,97
BIDC	19168338,34
Total général	366 493 082

Tableau 8 : Résumé de l'aide par Piliers :

Donateurs	Secteur de développement	Montants (en million de dollars US)	Piliers
Allemagne	Gouvernance démocratique	337 221	Pilier 1
Plan Togo	Gouvernance démocratique	1284508,475	
FMI	Gouvernance économique	28 880 412	
UE/FED	Gouvernance institutionnelle	558660,2658	
France/AFD	Gouvernance administrative	138664,2015	
SNU	Gouvernance démocratique	1758775,133	
UE/FED	Gouvernance économique	41840,56621	
BM	Gouvernance économique	18576269	
UE/FED	Gouvernance institutionnelle	5328319,674	
France/AFD	Gouvernance institutionnelle	1799332,101	
UE/FED	Gouvernance politique	1155535,013	
Allemagne	Agriculture	68212,5	Pilier 2
BADEA	Agriculture	790836,6073	
BM	Agriculture	32114	
BOAD	Agriculture	5844007,395	
FSD	Agriculture	1590744,165	
UE/FED	Agriculture	9773545,181	
Allemagne	Culture	3750	
France/AFD	Culture	455280,795	
OIF	Culture	22771,84654	
BM	Industrie	68515	
BM	Infrastructures	136370	
BOAD	Infrastructures	11331176,33	
Chine	Infrastructures	43247279,87	
FAD	Infrastructures	5789158,771	
UE/FED	Infrastructures	209481,9968	
BID	Infrastructures	40793658,42	
BIDC	Infrastructures	4913147,677	
BM	Infrastructures	32665	
BM	Mine et énergie	3982368	
FDE	Mine et énergie	8024329,709	
BM	Secteur privé et compétitivité	212483	

Allemagne	Protection sociale	889024,5
Bornfonden TOGO	Protection sociale	87296,4086
Plan Togo	Protection sociale	2552299,982
SNU	Protection sociale	12453895,53
UE/FED	Protection sociale	337172,8126
Groupe Ellissa	Eau et assainissement	462214,0051
BID	Eau et assainissement	44822740,93
BOAD	Eau et assainissement	355904,7839
France/AFD	Eau et assainissement	2 359 602
BOAD	Eau et assainissement	6933210,076
Allemagne	Education	173367,045
France/AFD	Education	4945592,789
BM	Education	351352
Plan Togo	Education	1241232,184
SNU	Education	2769486,942
BID	Education	5451599,26
Aide et action	Education	196552,1285
Aide et action, BIT	Education	79225,20684
Bornfonden TOGO	Education	1069978,805
SNU	Education	1245044,876
USDOL (USA)	Education	1 663 938
BM	Environnement	92260
FEM	Environnement	222151,6062
FEM/PNUD	Environnement	184885,602
Friends of the Earth Intern.(FE)	Environnement	18998
NEERLANDE	Environnement	3400
SNU	Environnement	2696150,692
PNUE/FEM	Environnement	302195,5165
Umweltshutz organisation, global 2000 et FE	Environnement	3264
UNEP RISOE CENTER	Environnement	20 000
Allemagne	Santé	900 543
France/AFD	Santé	442884,2154
BM	Santé	57758
Bornfonden TOGO	Santé	762987,0996

Pilier 3

DAHW	Santé	319607,1181	
FONDS MONDIAL	Santé	28179554,4	
SNU	Santé	4654032,978	
PSI-TOGO	Santé	2905924,43	
UE/FED	Santé	133588,9092	
BID	Santé	379928,3568	
BIDC	Santé	14255190,66	
SNU	Urbanisme et habitat	3 428 842	
UE/FED	Urbanisme et habitat	2607180,73	
<hr/>			
Allemagne	Développement à la base	44 370 929	Pilier 4
EED (Eglise Evangélique Allemande)	Développement à la base	180130,0878	
BM	Développement à la base	8958295	
UEMOA	Développement à la base	288116,4779	
France/AFD	Développement à la base	12728,1419	
Aide et action	Développement à la base	384527,0164	
Bornfonden TOGO	Développement à la base	511927,8345	
SNU	Développement à la base	835356,8292	
UE/FED	Développement à la base	423796,6929	

Tableau 9: Répartition de l'aide par nature

Donateurs	Montant (en millions de dollars US)	Nature de l'APD
Allemagne	6 743 047,095	Dons
BM	32500449	
DAHW	319607,118	
FAD	5789158,77	
FEM	77991,6801	
FEM/PNUD	184885,602	
FONDS MONDIAL	28179554,4	
France/AFD	10154084,7	
PNUE/FEM	302195,517	
SNU	29841585,1	
UE/FED	20569121,8	
UEMOA	288116,478	
USDOL (USA)	1 663 938	
FEM	144159,926	
NEEDERLANDE	3400	
OIF	22771,8465	
AIDE ET ACTION	660304,352	
Bornfonden	2432190,15	
EED	180130,088	
Friends of Earth	18998	
Plan-Togo	5078040,64	
PSI-TOGO	2905924,43	
Umweltshutz organisation global 2000 et FE	3264	
UNEP RISOE CENTER	20 000	
Total des dons	148 082 919	

FMI	28 880 412	Prêts
BADEA	790836,6073	
BID	91447926,97	
BIDC	19168338,34	
BOAD	14945001,16	
Chine	43247279,87	
Espagne	0	
FSD	1590744,165	
Groupe Ellissa	462214,0051	
Tunisie	0	
BOAD	9519297,435	
FDE	8024329,709	
Total des prêts	218 076 380	

Total général

366 493 082

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Allemagne	Projet de dialogue social en Afrique de l'ouest	Protection sociale			40 000 Euro	60 000
	Aide d'urgence pour les sinistrés des inondations	Protection sociale			489 854 Euro	734 781
	Construction d'un orphelinat et d'un centre de santé Lomé	Protection sociale			n.i	
	Save Africa Children; Centre communautaire Animadé	Protection sociale			37 000 Euro	55 500
Total Allemagne	Aide aux personnes lépreuses à Akata et Koloware	Protection sociale			5 829 Euro	8 743,5
		Protection sociale				889024,5
Borndonden TOGO	Enfant et développement	Protection sociale		48947807 FCFA	37773156 FCFA	87296,4086
Total Borndonden TOGO		Protection sociale				87296,4086
Plan Togo	Droit à la protection	Protection sociale	Néant	1 960 000 \$	1 099 498 052 FCFA	2541016,991
	Résilience et assistance en cas de catastrophes	Protection sociale	Néant	Néant	4 882 150 FCFA	11282,99052
Total Plan Togo		Protection sociale				2552299,982
SNU	Appui à la protection des personnes âgées	Protection sociale	20 200 000 FCFA	20 200 000 FCFA	8 869 665 FCFA	20498,41692
	protection de l'enfant	Protection sociale	—	144 615 525 FCFA	77 458 075 FCFA	179011,0354
	Programme protection de l'enfant	Protection sociale	7,010,000 USD	1,168,333	893,152 USD	893 152
	Programme survie et développement de l'enfant	Protection sociale	20,641,000 USD	3,440,166 USD	4,540,446 USD	4 540 446
	Programme de coopération Togo - SNU	Protection sociale		80 000 000 FCFA	804 279 000 FCFA	1858745,089
	Programme de Suivi & développement de l'enfant (Savanes, Kara et Maritime)	Protection sociale		500 000 000 FCFA	2 147 076 000 FCFA	4962042,986
Total SNU		Protection sociale				12453895,53
UE/FED	Aide d'Urgence et Aide Humanitaire	Protection sociale	Néant	Néant	145 894 676 FCFA	337172,8126

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total UE/FED		Protection sociale				337172,8126
BICE		Protection sociale		710658979		0
Total BICE		Protection sociale				0
Allemagne	Projet d'agroforesterie durable à Bassar	Agriculture			45 475 Euro	68 212,5
Total Allemagne		Agriculture			45 475 Euro	68 212,5
ADRAO	Projet d'initiative d'urgence sur le riz	Agriculture		1 995 000 000 FCFA	0	0
Total ADRAO		Agriculture				0
	Projet de riziculture des bas fonds dans la Kara	Agriculture	5 900 000 \$ US	—	—	0
	Projet d'aménagement de la plaine de Djagblé étude et réalisation	Agriculture		1800000000 FCFA	135993000 FCFA	314289,346
BADEA	Projet d'aménagement hydro-agricole de la basse vallée du fleuve Mono	Agriculture		1069287000 FCFA	158865000 FCFA	367148,1396
	Projet de développement Rural Intégré de la plaine du Mo	Agriculture	14 672 750 000 FCFA	Néant	Néant	0
	Projet d'aménagement et réhabilitation des terres agricoles dans la zone de Mission Tové	Agriculture		1155768000 FCFA	47337000 FCFA	109399,1218
Total BADEA		Agriculture				790836,6073
BADEA, BOAD	Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve Mono	Agriculture	10 523 000 000 FCFA	—	—	0
Total BADEA, BOAD		Agriculture				0
BADEA, BOAD, FSD	Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission-Tové	Agriculture	14 381 500 000 FCFA	Néant	Néant	0
Total BADEA, BOAD, FSD		Agriculture				0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
BM	Projet d'appui au secteur agricole (PASA)	Agriculture	53 900 000 \$	Néant	Néant	0
	Soutien à l'Agriculture	Agriculture	32 114 \$	-	32 114 \$ US	32 114
	Programme d'amélioration de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest	Agriculture		450 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Projet d'appui au secteur agricole (PASA)	Agriculture	53 900 000 \$	Néant	Néant	0
Total BM		Agriculture				32 114
BOAD	Projet AHA	Agriculture	7000000000	1712537764	350000000	808874,5089
	Programme d'urgence Appui Sécurité Alimentaire	Agriculture	1662500000	-	615000000	1421308,066
	Projet d'aménagement hydro-agricole de la basse vallée du fleuve Mono	Agriculture		590 889 000 FCFA	1 563 702 000 FCFA	36 13824,821
Total BOAD		Agriculture				5844007,395
Espagne	Investissement dans l'aquaculture dans la basse vallée de la volta	Agriculture		843 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total Espagne		Agriculture				0
FIDA, GAFSP, BOAD, BIDC	Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT)	Agriculture	79 600 000 \$ US	-	-	0
Total FIDA, GAFSP, BOAD, BIDC		Agriculture				0
FSD	Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles dans la zone de Mission Tové	Agriculture		1 027 861 000 FCFA	688 315 000 FCFA	1590744,165
Total FSD		Agriculture				1590744,165
IDA	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-1C) 3ème série; 1ère phase	Agriculture	17 170 000 \$	Néant	Néant	0
Total IDA		Agriculture				0
SNU		Agriculture	1 148 667 \$ US	1 148 667 \$ US		0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total SNU		Agriculture				0
Tunisie	Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) coopération Sud-Sud 2009-2011	Agriculture		30 100 000 FCFA	0 FCFA	0
Total Tunisie		Agriculture				0
	Renforcement des capacités des services d'encadrement sur la prise en compte des problèmes transversaux des interventions	Agriculture		50 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Recensement national de l'Agriculture	Agriculture		250 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Projet renforcement des bases de sécurité alimentaire des ménages vulnérables	Agriculture		743 340 000 FCFA	1 277 500 000 FCFA	2952391,957
	Assistance au Togo dans la prévention et contre de l'influenza Aviaire hautement pathogène	Agriculture		303 860 000 FCFA	303 400 000 FCFA	701178,6457
	Entretien des pistes rurales STABEX	Agriculture		2 500 000 000 FCFA	1 940 018 000 FCFA	4483517,449
	Renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies animales	Agriculture		500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme d'appui à la relance de la production avicole au Togo	Agriculture		500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Equipement des bâtiments des institutions publiques agricoles	Agriculture		250 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme d'organisation du mouvement du bétail transhumant	Agriculture		250	0	0
	Projet de réhabilitation des Ranches d'Adélé-Namiélé et du centre d'élevage d'Avétonou	Agriculture		500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme de développement de la mécanisation agricole au Togo	Agriculture		1 000 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Projet d'appui spécifique à la relance de la production céréalière au Togo	Agriculture		500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Projet d'appui à la valorisation des produits halieutiques et à la gestion durable des Ressources halieutiques	Agriculture		250 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme de redynamisation des filières fruitières et maraichères au Togo	Agriculture		205 000 000 FCFA	0 FCFA	0

UE/FED

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décassement 2010	Conversion en dollar US
UE/FED	Projet de réhabilitation des centres d'élevage au Togo	Agriculture		150 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Projet d'appui statistique et surveillance des pêches et de l'aquaculture au Togo	Agriculture		100 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Lutte contre la grippe aviaire	Agriculture		400 000 000 FCFA	708 095 000 FCFA	1636457,13
	Renforcement des capacités des services d'encadrement et sur la prise en compte des problèmes transversaux des interventions	Agriculture		50 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Recensement national de l'Agriculture	Agriculture		250 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total UE/FED		Agriculture				9773545,181
Total UE, BM, VST, PNUD, BAD,		Agriculture				0
UE, BM, PNUD, BAD, VSF BEL-IGQUE	Projet d'épidémiologie et surveillance de la grippe aviaire	Agriculture	1 793 486 000 FCFA	-	-	0
Total UE, BM, PNUD, BAD, VSF BELGIQUE		Agriculture				0
BID	Projet de développement intégré de la plaine de Mò	Agriculture		8 158 800 000 FCFA	0 FCFA	0
Total BID		Agriculture				0
SNU		Agriculture	431 059\$ US	-	-	0
Total SNU		Agriculture				0
Allemagne	Coopération en matière de sport	Culture (communication)				0
	Edition en français du livre „Les Ewe“	Culture (communication)				0
	Sauvegarde de l'Eglise à Aného	Culture (communication)				0
	Maintien des cimetières allemands	Culture (communication)			2 500 Euro	3 750

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total Allemagne		Culture (communication)			2 500 Euro	3 750
France/AFD	Programme d'appui à la production des feuilletons et des films au Togo (2 ^{ème} saison)	Culture (communication)		197 00 000 FCFA	197 000 000 FCA	455280,795
Total France/AFD		Culture (communication)				455280,795
OIF	implantation des CLAC au Togo	Culture (communication)		10 053 000 FCFA	9 853 378 FCFA	22771,84654
Total OIF		Culture (communication)				22771,84654
SNU	Renforcement des capacités des journalistes	Culture (communication)	35 448 555 FCFA			81924,0929
Total SNU		Culture (communication)				81924,0929

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décassement 2010	Conversion en dollar US
Allemagne	7 Micro-projets	Développement à la base			59 250,79 Euro	88 876,185
	Développement de la société civile	Développement à la base			708 249 Euro	1 062 373,5
	Programme des Volontaires Weltwärts	Développement à la base			110 000 Euro	165 000
	Programme des Volontaires Kulturwärts	Développement à la base				
	Coopération avec des ONGs	Développement à la base			150 000 Euro	225 000
	Développement de 32 écoles primaires évêché d'Aného; Développement à la base ONGs Kpalimé	Développement à la base			900 000 Euro	1 350 000
	Approvisionnement en eau évêché d'Aného; Développement rural évêché Dapaong	Développement à la base			205 000 Euro	307 500
	Centre de formation intégrale pour le développement Dapaong	Développement à la base			141 453 Euro	212179,5
	Matériaux pour un centre de formation intégrale pour le développement	Développement à la base			n.i	
	Centre de formation intégrale pour le développement Aného	Développement à la base			100 000 Euro	150000
Total Allemagne	Soutien aux écoles primaires, de 16 coopératives agricoles et des dispensaires dans le canton Adomde	Développement à la base			n.i	
	Construction des puits dans le canton de Mome Katihoé	Développement à la base			n.i	
	Matériaux pour le centre de formation Arnold Janssen à Bassar	Développement à la base			n.i	
	Soutien à des groupements agricoles à Lavié-Apédomé, Tsavanya, Agomé-Yoh, Agou-Kébo Dogbadzi	Développement à la base			n.i	
		Développement à la base			2 913 952,79 Euro	4 370 929,185
EED (Eglise Evangélique Allemande)	Appui aux communautés de base partenaires dans leurs efforts de mobilisation de ressources et de défense des intérêts au Togo, Bénin, Ghana	Développement à la base			78 988 569 FCFA	180130,0878
					77 942 289 FCFA	

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décassement 2010	Conversion en dollar US
Total EED (Eglise Evangé- lique Allemande)		Développement à la base				180130,0878
	Projet de développement communautaire	Développement à la base	6 939 775 \$		6939775\$ US	6939775
BM	Programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté	Développement à la base	220 120 \$		220120 \$ US	220120
	Programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté - exten- sion LICUS	Développement à la base	304 347 \$		304347 \$ US	304347
	Financement additionnel du Projet Développement Communau- taire	Développement à la base	1 494 053 \$		1494053 \$ US	1494053
Total BM		Développement à la base				8958295
UEMOA	Réhabilitation des routes rurales et construction d'ouvrage d'art et hydraulique	Développement à la base		231 000 000 FCFA	124 668 000 FCFA	288116,4779
Total UEMOA		Développement à la base				288116,4779
France/AFD	projet réhabilitation du marché de Baflo	Développement à la base	7 272 8644 FCFA	0	5 507 467 FCFA	12 728,1419
Total France/AFD		Développement à la base				12 728,1419
Aide et action	projet de développement communautaire	Développement à la base	2 423 397 20 FCFA	1 818 180 000 FCFA	1 663 848 40 FCFA	38 452,0164
Total Aide et action		Développement à la base				38 452,0164
BM		Développement à la base	17 200 00 \$ US	-	-	0
		Développement à la base	7 000 000 \$ US	-	-	0
		Développement à la base	8 700 000 \$ US	-	-	0
Total BM		Développement à la base				0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Bornfonden TOGO	activités génératrices de revenus	Développement à la base		1 325 056 57 FCFA	789 668 45 FCFA	182 497,9085
	mini projets	Développement à la base		—	142 544 329 FCFA	329 429,926
Total Bornfonden TOGO		Développement à la base				511 927,8345
	Sensibilisation pour la mobilisation sociale pour l'implication des leaders communautaires	Développement à la base	2 058 900 FCFA	4 000 000 FCFA	2 058 900 FCFA	47 582,62075
	Sensibilisation des Populations de la Région Maritime (Golfe et Lac) sur les pièces d'état civil	Développement à la base	1 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA	23 110,70025
SNU	Initiative conjointe pour la promotion des communes et réduction de la pauvreté	Développement à la base		830 000 000 FCFA	358 400 000 FCFA	828 287,4971
	-	Développement à la base	21 259 320 \$ US	-	-	0
Total SNU		Développement à la base				835 556,8292
UE/FED	PPMR	Développement à la base	Néant	Néant	183 376 829 FCFA	423 796,6929
Total UE/FED		Développement à la base				423 796,6929
BM	Alimentation en eau potable dans les quartiers péri urbains de Lomé	Eau et assainissement		1 500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total BM		Eau et assainissement				0
FEM	Mise en place & comparaison de modèle de technologie pour la gestion des eaux résiduaires des villes de Kara et Natitingou dans le cadre du projet gestion intégré du bassin de la volta	Eau et assainissement		70 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total FEM		Eau et assainissement				0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Groupe Ellissa	Programme d'hydraulique rurale et semi urbain dans 5 régions Économique Togo: FPMH. Mini AEP	Eau et assainissement		1 800 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme d'alimentation en eau potable des hôpitaux (réalisation des mini AEP Agbandi, Tado, Tandjouraré)	Eau et assainissement		557 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA	462214,0051
	Projet d'adduction d'eau de Tonou, Sévégan par l'extension du réseau d'AE SNPT	Eau et assainissement		13 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total Groupe Ellissa		Eau et assainissement				462214,0051
BID	Programme d'hydraulique rurale et semi urbaine des régions de la Kara et des Savanes	Eau et assainissement		2 950 000 000 FCFA	19 394 800 000 FCFA	44822740,93
Total BID		Eau et assainissement				44822740,93
BOAD	Pavage et assainissement de Lomé Phase II	Eau et assainissement	4000000000	1566896147	154000000	355904,7839
Total BOAD		Eau et assainissement				355904,7839
France/AFD	Programme d'hydraulique rurale et semi urbaine dans les plateaux	Eau et assainissement	5 815 000 000 FCFA	1 030 000 000 FCFA	1 021 000 000 FCFA	2359602,496
	Projet d'appui au MEAHV pour la mise en œuvre de la GIRE	Eau et assainissement	297 440 000 FCFA	—	—	0
Total France/AFD		Eau et assainissement				2 359 602
ASDI	PAGEV	Eau et assainissement	300 000 000 FCFA	—	—	0
Total ASDI		Eau et assainissement				0
BAD	PAZOL	Eau et assainissement	7 500 000 000 FCFA	—	—	0
Total BAD		Eau et assainissement				0
BADEA	Projet étude de faisabilité technico-économique d'alimentation en eau potable de 7 centres	Eau et assainissement	257 000 000 FCFA	—	—	0
	Projet d'alimentation en eau potable de 3 centres urbains	Eau et assainissement	3 330 000 000 FCFA	1 120 000 000 FCFA	—	0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total BADEA		Eau et assainissement				0
Chine	Projet hydraulique villageoise dans la Central et Kara	Eau et assainissement	1 500 000 000 FCFA	—	—	0
Total Chine		Eau et assainissement				0
FAE/BAD	Projet de mise en place d'un système intégré d'information sur l'eau	Eau et assainissement	1 149 000 000 FCFA	520 000 000 FCFA	0	0
Total FAE/BAD		Eau et assainissement				0
FSD	Projet d'hydraulique villageoise dans les savanes	Eau et assainissement	1 500 000 000 FCFA	412 000 000 FCFA	—	0
Total FSD		Eau et assainissement				0
JICA (JAPON)	Projet de réhabilitation et de création de points d'eau dans la région maritime et des savanes	Eau et assainissement	5 108 000 \$ US	—	—	0
Total JICA (JAPON)		Eau et assainissement				0
	Plan UK pour la réalisation de 80 FPMH et la réhabilitation de 30 FPMH	Eau et assainissement	640 250 000 FCFA	—	—	0
	Plan UK pour le renforcement de capacités des membres des comités eau & art réparateur	Eau et assainissement	8 222 500 FCFA	—	—	0
UE/FED	Plan UK pour la réalisation de 80 FPMH et la réhabilitation de 30 FPMH	Eau et assainissement	640 250 000 FCFA	—	—	0
	Plan UK pour le renforcement de capacités des membres des comités eau & art réparateur	Eau et assainissement	8 222 500 FCFA	—	—	0
Total UE/FED		Eau et assainissement				0
UEMOA	Programme 'hydraulique rural de réalisation de 400 FPMH	Eau et assainissement	2 866 000 000 FCFA	—	—	0
Total UEMOA		Eau et assainissement				0
BID	Projet d'hydraulique villageoise dans la Kara et savanes	Eau et assainissement	5 900 000 000 FCFA	—	—	0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total BID		Eau et assainissement				0
BADEA	AEP de 3 chefs lieux de préfecture dans la région des plateaux	Eau et assainissement.		1000000000 FCFA	0 FCFA	0
Total BADEA		Eau et assainissement				0
BOAD	Projet AEP	Eau et assainissement.	2500000000	-	-	0
	PAZOL	Eau et assainissement.	7500000000	2854776116	3000000000	6933210,076
	Hydraulique villageoise	Eau et assainissement.	559899656	-	-	0
BOAD	Pavage et assainissement de Lomé	Eau et assainissement.	6000000000	35929952	-	0
	PC-AEP	Eau et assainissement.	1649737096	-	-	0
Total BOAD		Eau et assainissement				6933210,076
	bourses	Education				
	Projet des écoles partenaires	Education			26 948,03 Euro	40 422,045
	bourses	Education				
	bourses	Education				
	bourses	Education				
	bourses	Education				

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
	bourses	Education				
	bourses	Education				
	bourses	Education				
	Renforcement des capacités société civile; formation universitaire à Lomé	Education			540 000 Euro	810 000
	Ecole Bitoka Kopé	Education			34 125 Euro	51 187,5
	Laboratoire Solaire Lycée Technique Sokodé et Centre de Promotion de l'Initiative Agricole Koboyo	Education			0	0
	Amélioration des conditions à des écoles primaires	Education			11 505 Euro	17257,5
	Extension de l'école secondaire Blitta	Education			n.i	
	Matériaux scolaire pour le lycée moderne à Sokodé	Education			n.i	
	Jardin d'enfants à Kusuntu, Matériaux pour les écoles à Novissi-Madjaton et Kusuntu	Education			43 000 Euro	64 500
	Jardin d'enfants à Adeta	Education			n.i	
	Extension de l'école primaire Lavié-Apédomé	Education	n.i	n.i	n.i	
	Soutien à des écoles à Lavié-Apédomé, Hadétéye, Agbalessi, Institut Gustav Nachtigal Kpalimé	Education	n.i	n.i	n.i	
	Soutien à des écoles à Lavié-Apédomé, Hadétéye, Agbalessi, Institut Gustav Nachtigal Kpalimé	Education	n.i	n.i	n.i	
Total Allemagne		Education			115578,03 Euro	173367,045
BM	Education pour tous Initiative Fast track- Implémenté	Education	195 629 \$	—	195629 \$ US	195629
	Education pour tous Initiative Fast track- Cantal	Education	38 896 \$	—	38896 \$ US	38896
Total BM		Education				351352

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
FAD	Restructuration CET kpalimé et Dapaong en CRETFP et maintenance des infrastructures et équipement	Education		1 000 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total FAD		Education				0
Plan Togo	Droit à l'Education	Education	Néant	825 000 \$	537 081 166 FCFA	1241232,184
Total Plan Togo		Education				1241232,184
	Education SOUS SECTEUR	Education	1 300 000 US	—	—	0
SNU	Programme Education de base et équité de genre (accès à l'Education de base de, qualité de l'Education, pilotage du système éducatif)	Education	8602000\$USD			0
	Programme Education de base et équité de genre (accès à l'Education de base de, qualité de l'Education, pilotage du système éducatif)	Education	8602000\$USD			0
SNU	Education de base et égalité de genre	Education		716 833 000 FCFA	1 198 357 000 FCFA	2769486,942
Total SNU		Education				2769486,942
BID	Projet BID-Education	Education		2 479 093 000 FCFA	2 358 907 000 FCFA	5451599,26
Total BID		Education				5451599,26
Aide et action, AFD	Education pour tous au Togo-composante 3	Education	976276999 FCFA	361300378 FCFA	85048106 FCFA	196552,1285
Total Aide et action		Education				196552,1285
Aide et action, BIT	renforcement du dispositif scolaire pour la lutte contre le travail des enfants	Education	167939558 FCFA	139630373 FCFA	34280747 FCA	79225,20684
Total Aide et action, BIT		Education				79225,20684
Aide et action, BM	Fourniture de repas aux écoliers vulnérables	Education	242 339 720 FCFA		46 270 982 FCFA	

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Aide et action, Canton de Genève	Investir dans les exclus	Education	186 441 986 FCFA		89 629 289 FCFA	
Borrfonden TOGO	Education	Education		408349170 FCFA	462979829 FCFA	1069978,805
Total Borrfonden TOGO		Education				1069978,805
SNU	projet faire ensemble	Education	1148401668 FCFA	256580157 FCFA	538730918 FCFA	1245044,876
Total SNU		Education				1245044,876
USDOL (USA)	Projet de lutte contre le travail des enfants à travers l'Education	Education	5 000 000	1 663 938	1 663 938	1 663 938
Total USDOL (USA)		Education				1 663 938
BM	BNPP-Environnement	Environnement	35 374 \$		35374 \$ US	35374
	Plan de gestion de catastrophe pays	Environnement	56 886 \$	–	56886 \$ US	56886
Total BM		Environnement				92260
BM, PNUD	programme de prévision et de gestion des crises des catastrophes	Environnement	234000 \$ US	0	0	0
Total BM, PNUD		Environnement				0
BM, PNUD	évaluation post catastrophe	Environnement	125 000 \$ US	–	–	0
Total BM, PNUD		Environnement				0
FEM	Plan de gestion des fluides frigorigènes (PGFF)	Environnement		41 000 000 FCFA	33 747 000 FCFA	77991,68015
	Projet deuxième communication national sur les changements climatiques (DCN)	Environnement		81 000 000 FCFA	62 378 000 FCFA	144159,926
Total FEM		Environnement				222151,6062
FEM/PNUD	Rationalisation et renforcement du système de gestion des aires protégées	Environnement		400 000 000 FCFA	80 000 000 FCFA	184885,602

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total FEM/PNUD		Environnement				184885,602
Friends of the Earth Intern. (FE)	reducing poverty and promoting biodiversity conservation	Environnement	28 497 Euro	28 497 Euro	28 497 Euro	18998
Total Friends of the Earth Intern. (FE)		Environnement				18998
NEERLANDE	lobby for the establishment of management & access control to genetic natural resource	Environnement	20 428 Euro	5 100 euro	5 100 euro	3400
Total NEERLANDE		Environnement				3400
	projet deuxième communication su les changements climatiques	Environnement	127000\$ US			0
	projet d'actualisation du plan d'action forestier national (PAFN) facility	Environnement	125000\$US			0
SNU	Projet grand écosystème marin du courant de Guinée: lutte contre les pollutions marines par les boues des phosphates (GEM/CG)	Environnement		255 000 000 FCFA	52 926 000 FCFA	122315,6922
	PRCGE	Environnement	2 723 000\$ US	313 000 \$ US	251 858,79 \$ US	251 858,79 \$ US
	mécanisme pour les programmes forestiers nationaux	Environnement	300000\$US	1433666	2573835	2573835
	Projet d'appui à l'actualisation du PAFN	Environnement	404 000\$ US	-	-	0
SNU	projet d'actualisation du plan d'action forestier national (PAFN) facility	Environnement	125000\$US			0
Total SNU		Environnement				2696150,692
	PLAN DE GESTION DES FLUIDES FRIGORIGENES	Environnement				0
PNUE/FEM	Projet Volta	Environnement	36 000\$ US	-	-	0
	Programme de renforcement de capacités pour la gestion de l'environnement (PRCGE)	Environnement		91 000 000 FCFA	125 762 000 FCFA	290644,7885
	Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin volta et basse zone côtière en aval	Environnement		4 000 000 FCFA	4 998 000 FCFA	11550,72799
Total PNUE/FEM		Environnement				302195,5165

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
UE/FED	Programme national d'action Décentralisée de gestion de l'environnement (PNAD)	Environnement		871 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Programme Environnement	Environnement		3 280 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total UE/FED		Environnement				0
UEMOA	Projet de protection du littoral du Togo du PK11 au PK36 contre l'érosion côtière	Environnement		300 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total UEMOA		Environnement				0
UEMOA/FEM	Programme Régional de Biosécurité (UEMOA/FEM)	Environnement		150 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total UEMOA/FEM		Environnement				0
Umweltshutz organisation global 2000 et FE	reducing resources use for sustainable Europe	Environnement	18 360 Euro	4 896 euro	4 896 euro	3264
Total Umweltshutz organisation global 2000 et FE		Environnement				3264
UNEP RISOE CENTER	renforcement des capacités techniques des OSC et du SP sur les changements climatiques	Environnement	50 000 USD	20 000 USD	20 000 USD	20 000
Total UNEP RISOE CENTER		Environnement				20 000
Plan Togo	Droit à la survie	Gouvernance démocratique	Néant	765 000 \$	555 806 817 FCFA	1284508,475
Total Plan Togo		Gouvernance démocratique				1284508,475
FMI	Facilité Elargie de Crédit	Gouvernance économique	Néant	28 880 412 \$	28 880 412 \$	28 880 412
Total FMI		Gouvernance économique				28 880 412
SNU	Renforcement des capacités des structures d'appui conseil (services techniques, ONG) pour l'accompagnement des structures de base	Gouvernance administrative		381 000 000 FCFA	0 FCFA	0

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Total SNU		Gouvernance administrative				0
UE/FED	Facilité de Coopération Technique II	Gouvernance institutionnelle	Néant	Néant	241 732 297 FCFA	558660,2658
Total UE/FED		Gouvernance institutionnelle				558660,2658
SNU	Elaboration et conduite d'1 test pilote de mécanisme de suivi-évaluation et de capitalisation	Gouvernance administrative		359 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total SNU		Gouvernance administrative				0
FAD	Projet d'Appui au Renforcement des capacités Intentionnelle (PARC12)	Gouvernance administrative		3 100 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total FAD		Gouvernance administrative				0
France/AFD	Appui processus Décentralisation Togo (projet APRODECT)	Gouvernance administrative		400 000 000 FCFA	60 000 000 FCFA	138664,2015
Total France/AFD		Gouvernance administrative				138664,2015
SNU	Réforme et modernisation de l'administration publique	Gouvernance administrative	6 295 409 \$	167 000 000 FCFA	761 022 000 FCFA	1758775,133
SNU	Appui à la Gouvernance Démocratique et à la Promotion des Droits de l'homme	Gouvernance démocratique		263 000 000 FCFA	0 FCFA	0
	Appui à la Gouvernance Démocratique et à la Promotion des Droits de l'homme	Gouvernance démocratique		263 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total SNU		Gouvernance démocratique				1758775,133
UE/FED	Appuis Budgétaires	Gouvernance économique	Néant	Néant	18 104 413 200 FCFA	41840,56621
Total UE/FED		Gouvernance économique				41840,56621

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US	
BM	Projet Gouvernance, secteur financier	Gouvernance économique	2 183 490 \$		2183490\$ US	2183490	
	Don pour la Relance Economique et la Gouvernance	Gouvernance économique	15 965 363 \$		15965363 \$ US	15965363	
	Relance Economique et réengagement International	Gouvernance économique	338 733 \$		338733 \$ US	338733	
	DEMPA	Gouvernance économique	88 683 \$	—	88683 \$ US	88683	
Total BM		Gouvernance économique				18576269	
France/AFD	Projet Français d'appui à la modernisation de la justice	Gouvernance institutionnelle	1 500 000 Euro	371 250 euro	—	0	
Total France/AFD		Gouvernance institutionnelle				0	
UE/FED	Projet d'appui à la justice & à la promotion des droits de l'homme	Gouvernance institutionnelle	8 000 000 Euro	863 928 725 FCFA	515 677 854 FCFA	1191767,631	
	Programme d'Appui institutionnel à l'Etat Togolais	Gouvernance institutionnelle	Néant	Néant	314930467 FCFA	727826,3624	
	Projet d'Appui à la Modernisation de la Justice et la Promotion des Droits de l'Homme	Gouvernance institutionnelle	Néant	Néant	725742602 FCFA	1677241,974	
	Programme pluriannuel de micro finance	Gouvernance institutionnelle		70 000 000 FCFA	347 286 000 FCFA	802602,2648	
	Projet d'Appui institutionnel (PAI)	Gouvernance institutionnelle		1 000 000 000 FCFA	401 927 000 FCFA	928881,4421	
	Appui à la société civile et à la réconciliation nationale	Gouvernance institutionnelle		3 280 000 000 FCFA	0 FCFA	0	
	Total UE/FED		Gouvernance institutionnelle				5328319,674
	France/AFD	Programme National de Modernisation de la Justice	Gouvernance institutionnelle		164 000 000 FCFA	778 571 000 FCFA	1799332,101
	Total France/AFD		Gouvernance institutionnelle				1799332,101

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
Allemagne	Elections Présidentielles	Gouvernance politique			0	0
	Elections Présidentielles (Rélicat PEACE)	Gouvernance politique			0	0
	Programme État de droit en Afrique subsaharienne	Gouvernance politique			n.i	
Allemagne	Projet de Renforcement des capacités de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation au TOGO	Gouvernance Institutionnelle				
	Aide aux institutions et entreprises par des spécialistes en retraite	Gouvernance Institutionnelle			n.i	
Total Allemagne					224 814 Euro	337 221
UE/FED	Projet d'appui au processus électoral	Gouvernance politique		500 000 000 FCFA	500 000 000 FCFA	1155535,013
Total UE/FED						1155535,013
COLLECTIF PTF (PNUD)	appui au processus électoral	Gouvernance politique	500000000 FCFA			0
Total COLLECTIF PTF (PNUD)						0
France/AFD	projet d'appui au processus de décentralisation	Gouvernance administrative	150000000 FCFA			0
Total France/AFD						0
BM	révision du code des investissements	Industrie	13 990 000 FCFA	–	0	0
	Promotion de l'innovation	Industrie	18 875 \$		18875 \$ US	18875
BM	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives	Industrie	49 640 \$	–	49640 \$ US	49640
Total BM						68515

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
BAD	Aménagement et bitumage de la rte Dapaong-Ponio-Frontière Burkina-Faso	Infrastructures		1 050 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total BAD		Infrastructures				0
	Projet de réhabilitation d'infrastructures et de maintenance	Infrastructures	74 732 \$		74732 \$ US	74732
	Facilitation d'infrastructures publiques et privées : PSP	Infrastructures	61 638 \$	—	61638 \$ US	61638
BM	Réhabilitation et modernisation de la rte tronçon Aneho-Hila-condji	Infrastructures		3600 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total BM		Infrastructures				136370
	Aménagement et de bitumage Dapaong-Ponio-Frontière BF	Infrastructures	5250000000	1467058817	4500000000	10399815,11
	Réhabilitation de routes rurales et construction d'ouvrages au Togo	Infrastructures	4300000000	659736401	203000000	469147,2152
BOAD	Réhabilitation Route Kantè-Tandjouaré	Infrastructures	6000000000	-	-	0
BOAD	Reconstruction de la route Afiao-Port	Infrastructures	5000000000	2605659895	200000000	462214,0051
Total BOAD		Infrastructures				11331176,33
	Réhabilitation de la route N°1 Lomé-Cinkassé (Tandjouare-Cinkassé)	Infrastructures		10 735 000 000 FCFA	10 735 000 000 FCFA	24809336,72
Chine	Réhabilitation de la route N°1 Lomé-Cinkassé (contournement Alédjo et Défalé)	Infrastructures		9 587 000 000 FCFA	7 978 098 000 FCFA	18437943,15
	Amén. et bitumage voie contournement de Lomé	Infrastructures		10 000 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total Chine		Infrastructures				43247279,87
FAD	Réhabilitation et modernisation de la rte tronçon rond-pt port-Avépozo	Infrastructures		11 416 100 000 FCFA	2 504 969 000 FCA	5789158,771
Total FAD		Infrastructures				5789158,771

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
UE/FED	PAL-RN1	Infrastructures	Néant	Néant	90 642 860 FCFA	209481,9968
Total UE/FED		Infrastructures				209481,9968
BID	Réhabilitation et modernisation de la rte tronçon Afiao-Rond point Port	Infrastructures		4 500 000 000 FCFA	3 916 016 000 FCFA	9050187,197
	Aménagement et bitumage de la rte Dapaong-Ponio-Frontière Burkina-Faso	Infrastructures		3 548 000 000 FCFA	13 735 400 000 FCFA	31743471,23
Total BID		Infrastructures				40793658,42
BIDC	Réhabilitation et modernisation de la rte tronçon Afiao-rond point Port	Infrastructures		3 000 000 000 FCFA	2 125 919 000 FCFA	4913147,677
Total BIDC		Infrastructures				4913147,677
BM	Public Works in frag	Infrastructures	32 665 \$	—	32665 \$ US	32665
Total BM		Infrastructures				32665
IDA	réhabilitation de l'aménagement hydroélectrique de Nangbéto	Mine et énergie	2 85 675 000 000 FCFA			0
Total IDA		Mine et énergie				0
Allemagne	West-African Power Pool Prép	Mine et Energie			0	
	West-African Power Pool	Mine et Energie			0	
	Dialogue sur l'exploitation du phosphate au Togo	Mine et Energie			0	
Total Allemagne						0
BM	Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Structures énergétiques	Mine et énergie	3 968 471 \$		3968471 \$US	3968471
	Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Structures énergétiques	Mine et énergie	13 897 \$		13897 \$ US	13897
Total BM		Mine et énergie				3982368

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
BAD et IDA	construction de la ligne 330 kV Ghana-Togo-Bénin	Mine et énergie	3320000000			0
Total BAD et IDA		Mine et énergie				0
FDE	élaboration des DAO types pour la sélection des IPP sur le territoire de CEB	Mine et énergie	2150000000	5717792837	3472127465	8024329,709
Total FDE		Mine et énergie				8024329,709
IDA et FEM	programme d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services Mine et énergies (PURISE)	Mine et énergie	2410000000			0
Total IDA et FEM		Mine et énergie				0
KfW		Mine et énergie				0
Total KfW		Mine et énergie				0
BM	politique nationale des mines	Mines et énergie	5000000 f cfa			0
Total BM		Mine et énergie				0
France/AFD	Projet sécurité transfusionnaire au Togo (CNTS)	Santé		788 000 000 FCFA	191 636 000 FCFA	442884,2154
Total France/AFD		Santé				442884,2154

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
	Appui a la Croix rouge togolaise	Santé			20 000 Euro	30 000
	Programme d'appui aux handicapés et de problèmes ophtalmologiques	Santé			128 694 Euro	193 041
	Coopération avec PNLIT, PNLUB et CHR Tsévié	Santé			377 427 Euro	566 140,5
Allemagne	Médicaments	Santé			5 800 Euro	8 700
	Projet Médical	Santé				
	Extension du CMS Sodo	Santé			43 000 Euro	64 500
	Matériaux pour le Ministère de la Santé	Santé			7 236 Euro	10 854
	Matériaux pour le Ministère de la Santé	Santé			34 204,91 Euro	51 307,365
	Matériaux pour l'Hôpital à Kpalimé	Santé			4 000 Euro	6 000
	Soutien à des dispensaires à Lavié Apédomé, Agbalessi, Agou-Kébo Dogbadzi, Kpalimé, Lomé	Santé	n.i	n.i	n.i	
Total Allemagne		Santé				900542,865
BM	Support au Compact IHP +	Santé	5 758 \$	-	5 775 \$ US	5 775
Total BM		Santé				5 775
Borrfonden TOGO	Santé	Santé		207054154 FCFA	253041980 FCFA	584797,7352
	projet DI 2007 prévention du VIH/SIDA	Santé		104964306 FCFA	77102538 FCFA	178189,3645
Total Borrfonden TOGO		Santé				762987,0996
DAHW	Lutte contre la tuberculose/Lèpre	Santé		58 000 000 FCFA	138 294 000 FCFA	319607,1181
Total DAHW		Santé				319607,1181

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
	SIDA	Santé			10683189	24689,59787
	Lutte contre la tuberculose/Lèpre	Santé		500 000 000 FCFA	243 360 000 FCFA	562422,0014
FONDS MONDIAL	Renforcement de la lutte contre paludisme/Programme «faire reculer le paludisme»	Santé		2 230 000 000 FCFA	130 549 000 FCFA	301707,8807
	Intensification lutte contre le VIH/SIDA au Togo (Multisectoriel)	Santé		9 000 000 000 FCFA	3 509 515 000 FCFA	8110734,92
FONDS MONDIAL	renforcement des services de prévention et de prise en charge du paludisme pour un accès universel au Togo	Santé			19180000 \$US	19180000
Total FONDS MONDIAL		Santé				28179554,4
	Appui aux programmes de Santé	Santé	2922000 \$	1461000 \$	2444415 \$	2444415
	Appui institutionnel et Gouvernance	Santé	671000 \$	335500 \$	561290 \$	561290
	Appui aux politiques et systèmes de Santé	Santé	116 000 \$	58 000 \$	97 080 \$	97080
SNU	Coopération SNU/TOGO (2009-2010)	Santé		700 000 000 FCFA	267 912 000 FCFA	619163,3927
	Amélioration de la disponibilité de la qualité des services de SR	Santé		130 000 000 FCFA	403 313 000 FCFA	932084,5852
	Programme Santé/Nutrition	Santé		500 000 000 FCFA	0 FCFA	0
Total SNU		Santé				4654032,978
	programme en direction des forces armées (OHP)	Santé				0
PSI-TOGO	programme SIDA population générale, OHP, Jeunes scolaires, Milieu du travail, CDVA	Santé		1718565600	1257393501	2905924,43
Total PSI-TOGO		Santé				2905924,43
UE/FED	ADSS Santé	Santé	Néant	Néant	57 803 921 FCFA	133588,9092
Total UE/FED		Santé				133588,9092

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
BID	Projet Santé/BID II	Santé		2 000 000 000 FCFA	164 395 000 FCFA	379928,3568
Total BID		Santé				379928,3568
BIDC	Projet d'équipement des structures sanitaires du Togo	Santé		7 438 000 000 FCFA	6 168 221 000 FCFA	14255190,66
Total BIDC		Santé				14255190,66
BM,OMC,PNUD,CNUCED, FMI,CCI	Projet d'appui à la mise en œuvre du cadre intégré	Secteur privé et compétitivité	970 407 \$ US	970 407 \$ US	0	0
Total BM,OMC,PNUD,CNUCED, FMI,CCI		Secteur privé et compétitivité				0
BM	Revitalisation du Secteur privé et compétitivité	Secteur privé et compétitivité	212 483 \$	—	212483 \$US	212483
	Revitalisation de l'Environnement des investissements	Secteur privé et compétitivité	1 100 000 \$	1 100 000 \$	Néant	0
Total BM		Secteur privé et compétitivité				212483
Plan Togo	Sécurité économique des ménages et des jeunes	Développement à la base	Néant	Néant	Néant	0
Total Plan Togo		Sécurité				0
SNU	Programme De Coopération Togo -SNU	Urbanisme et habitat		300 000 000 FCFA	923 080 000 FCFA	2133302,519
	Projet d'Appui au recensement général de la population et de l'habitat	Urbanisme et habitat		220 000 000 FCFA	208 042 000 FCFA	480799,6302
	Politique sociale & partenariat (MICS, QUIBB, RGPH)	Urbanisme et habitat	5,610,000 USD	935,000 USD	814,740 USD	814 740
Total SNU		Urbanisme et habitat				3 428 842

Donateurs	Titre du projet	secteur	Coût du projet	Prévision 2010	Décaissement 2010	Conversion en dollar US
UE/FED	Projet d'Aménagement Urbain au Togo	Urbanisme et habitat	Néant	Néant	498 296 213 FCFA	1151597,442
	4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat	Urbanisme et habitat	Néant	Néant	629 830 889 FCFA	1455583,289
Total UE/FED		Urbanisme et habitat				2607180,73

